

# Plan de déplacements

École de l'Envol,  
Pavillon Académie de l'Assomption  
Commission scolaire du Lac-Abitibi,  
La Sarre



Vélo Québec



Dans le cadre du projet À PIED, À VÉLO, VILLE ACTIVE  
Programme d'animation et de mobilisation pour  
le transport actif des enfants du Québec

Une initiative de Vélo Québec



**MLS et Associés, architectes inc.**  
1200, 8e rue, Val-d'Or (Qc) J9P 3N7  
T : 819.824.3651  
F : 819.824.2804  
C: mls@mlsarchitectes.com  
W: www.mlsarchitectes.com



PROJET

Plan de déplacements dans le cadre  
du programme À pied, à vélo, Ville active

Rapport d'expertise

N/Dossier 1329

MANDATAIRE RÉGIONAL

**Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue**

375, avenue Centrale

Val-d'Or (Québec) J9P 1P4

T 819 825-2047

F 819 825-0125

CONSULTANT

**MLS et Associés, architectes inc.**

1220, 8<sup>e</sup> Rue

Val-d'Or (Québec) J9P 3N7

T 819 824-3651

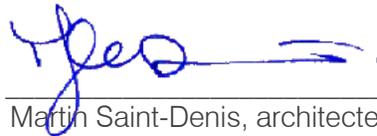
F 819 824-2804

PRÉPARÉ PAR :



Caroline Morneau, M.Arch. / M.Sc.DU

VÉRIFIÉ PAR :



Martin Saint-Denis, architecte M. Sc.

2014.06.30

<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>3</b>
<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>4</b>
<b>1.0 INTRODUCTION</b>	<b>5</b>
1.1 Objectifs du plan de déplacements	5
1.2 Méthodologie	5
<b>2.0 PORTRAIT DU SECTEUR ET DE LA CLIENTÈLE</b>	<b>7</b>
<b>2.1 Portrait de l'école : École de l'Envol, Pavillon Académie de l'Assomption</b>	<b>7</b>
2.1.1 Établissement scolaire	7
2.1.2 Horaire	7
<b>2.2 Portrait du secteur</b>	<b>8</b>
2.2.1 Contexte urbain	8
2.2.2 Abords de l'école	10
2.2.3 Parcours vers l'école	11
2.2.4 Analyse de la circulation	13
<b>2.3 Portrait de la clientèle</b>	<b>14</b>
2.3.1 Renseignements généraux sur les élèves sondés	14
2.3.2 Distance à parcourir entre l'école et la maison	14
2.3.3 Répartition modale des déplacements des élèves	15
2.3.4 Répartition modale des déplacements des parents	16
2.3.5 Raisons invoquées par les parents quant au choix de transport de leurs enfants	16
2.3.6 Intérêt des parents pour le transport actif de leurs enfants	17
<b>3.0 POTENTIEL DE TRANSPORT ACTIF POUR SE RENDRE À L'ÉCOLE</b>	<b>18</b>
<b>4.0 MESURES D'ENCOURAGEMENT FAVORISANT LE TRANSPORT ACTIF</b>	<b>19</b>
<b>4.1 Inventaire des mesures d'intervention</b>	<b>19</b>
4.1.1 Fiches des mesures existantes ou projetées favorisant le transport actif	19
4.1.2 Fiches de recommandations pour l'élimination des obstacles au transport actif	19
4.1.3 Initiatives et options d'encouragement	26
<b>5.0 CONCLUSION</b>	<b>29</b>
<b>6.0 RÉFÉRENCES</b>	<b>30</b>
<b>ANNEXE A</b>	<b>31</b>
<b>CARTE SIGNALISATION – ÉTAT DE LA SITUATION ACTUELLE</b>	<b>31</b>

<b>ANNEXE B</b>	<b>32</b>
TRAJET DES AUTOBUS SCOLAIRES	32
<b>ANNEXE C</b>	<b>42</b>
RAPPORT D'EXPERTISE DE STATIONNEMENTS DE VÉLOS	42
<b>ANNEXE D</b>	<b>50</b>
FICHE DE SUIVI DU PLAN DE DÉPLACEMENTS	50
<b>ANNEXE E</b>	<b>51</b>
PRIX DES SUPPORTS À VÉLO DISPONIBLES PAR VÉLO QUÉBEC	51

## REMERCIEMENTS

MLS et Associés, architectes inc. et Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue tiennent à remercier leurs nombreux partenaires pour leur appui dans le développement du programme **À pied, à vélo, ville active** dans lequel s'inscrit le présent plan de déplacements sécuritaires. La participation de certains organismes et individus engagés pour l'amélioration de la santé et de la sécurité des enfants est indispensable à la réalisation de ce plan.

MLS et Associés, architectes inc. et Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue remercient de leur collaboration les directions, le personnel, les parents et les élèves des écoles suivantes qui ont choisi de participer au programme **À pied, à vélo, ville active** dans la MRC d'Abitibi-Ouest.

- École de l'Envol, Pavillon Académie de l'Assomption, Commission scolaire du Lac-Abitibi;
- École de l'Envol, Pavillon Victor-Cormier, Commission scolaire du Lac-Abitibi;
- École du Maillon, Pavillon Sainte-Germaine-Boulé, Commission scolaire du Lac-Abitibi;
- École du Royal-Roussillon, Pavillon Tremblay, Commission scolaire du Lac-Abitibi.

MLS et Associés, architectes inc. et Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue remercient également la Ville de La Sarre, la Municipalité de Macamic, la Municipalité de Sainte-Germaine-Boulé et la Commission scolaire du Lac-Abitibi pour leur importante contribution.

MLS et Associés, architectes inc. et Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue désirent remercier les participants à la marche de repérage et au sondage pour leurs précieux commentaires sur les aménagements aux abords de l'école de l'Envol, Pavillon Académie de l'Assomption.

**À pied, à vélo, ville active** est une initiative de Vélo Québec rendue possible grâce à l'appui financier des organismes suivants :



Et dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue :



**À pied, à vélo, ville active** est un programme de Vélo Québec visant à favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans les municipalités, notamment à proximité des écoles, afin d'améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des citoyens. Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue est le mandataire désigné de la région pour ce programme. Son rôle est de proposer aux administrations municipales et scolaires des moyens concrets pour créer des environnements favorables à la marche et au vélo.

*« Les avantages du transport actif sont grands. Le transport actif est une forme de locomotion où l'énergie motrice est apportée par l'individu qui se déplace pour un motif utilitaire. Plus qu'une simple façon de se déplacer, le transport actif est une saine habitude de vie, une activité physique informelle s'intégrant au quotidien et permettant de vivre de façon sensible dans son environnement ».* (Vélo Québec)

Le programme **À pied, à vélo, ville active** est divisé en trois volets d'actions concrètes pour la communauté. Le premier est la conception de plans de déplacements pour les écoles primaires. Le second est la conception d'expertise en stationnement pour vélos pour les écoles secondaires. Finalement, le dernier est la réalisation de la formation « Mobiliser la communauté au transport actif » adressée à tous les acteurs potentiels du projet.

Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue a confié à la firme MLS et Associés, architectes inc. de Val-d'Or, qui détient une expertise professionnelle en architecture et en design urbain, une partie importante de la réalisation des plans de déplacements et de stationnements de vélos. Leur mandat consiste principalement à identifier les obstacles au transport actif et à élaborer un plan de déplacements comprenant différentes phases d'intervention afin de favoriser le transport à pied ou à vélo dans l'environnement des écoles ciblées. La rédaction de ce dernier est basée sur les paramètres recueillis lors de consultations, par les observations faites sur place et les sondages des habitudes de déplacements. Enfin, le plan est accompagné de recommandations d'aménagement.

Pour l'année 2013-2014, quatre écoles primaires ont été ciblées pour ce projet au sein de la Commission scolaire du Lac-Abitibi :

- École de l'Envol, Pavillon Académie de l'Assomption, La Sarre;
- École de l'Envol, Pavillon Victor-Cormier, La Sarre;
- École du Maillon, Pavillon Sainte-Germaine-Boulé, Sainte-Germaine-Boulé;
- École du Royal-Roussillon, Pavillon Tremblay, Macamic.

Chacune de ces écoles aura en sa possession un plan de déplacements réalisé par la firme MLS et Associés, architectes inc. de Val-d'Or et coordonné par Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue.

## 1.0 INTRODUCTION

Lorsqu'un enfant marche ou utilise le vélo pour se rendre à l'école, il améliore sa condition physique, sa concentration à l'école et son autonomie. De la même façon, les parents qui éliminent la navette quotidienne en auto vers l'école contribuent à la quiétude du quartier, à la sécurité des enfants à l'entrée des classes et à l'amélioration de la qualité de l'air aux abords de l'école. Plus qu'une source de plaisir et de bien-être, le transport actif est aussi une manière extrêmement efficace d'effectuer des déplacements vers des destinations quotidiennes, notamment vers l'école.

En effet, pour se déplacer en ville sur une distance de 1 km ou moins, la marche à pied est le moyen le plus rapide de se rendre à son point de destination pour un adulte; pour effectuer un parcours de 1 à 6 km, le vélo constitue le moyen de déplacement le plus rapide! Au-delà de 6 km, bien que le moyen de déplacement le plus rapide soit la voiture, le vélo demeure le deuxième choix le plus efficace, et ce, jusqu'à une distance de 10 km.

L'adoption du transport actif représente également une économie notable d'argent. Au Canada, le coût annuel moyen associé à la possession et à l'utilisation d'un véhicule automobile qui parcourt 18 000 km par année dépasse 9 000 \$. Toute diminution de l'utilisation de la voiture permet de faire des économies. Encourager le transport actif pour le trajet entre la maison et l'école s'inscrit donc tout naturellement dans un mode de vie sain et responsable.

### 1.1 Objectifs du plan de déplacements

Le plan de déplacements scolaires est un rapport d'expertise sur l'environnement aux abords des écoles permettant de faire le portrait sur les aménagements existants qui incitent au transport actif ou sur les obstacles à celui-ci. Il propose également des mesures correctrices afin de rendre le chemin de l'école sécuritaire et agréable. Il s'adresse aux élus et spécialistes en aménagement de la municipalité, aux écoles, aux commissions scolaires ainsi qu'aux services de police.

L'**objectif général** du plan de déplacements est de proposer un environnement sécuritaire aux abords de l'école afin de favoriser le transport actif et éventuellement de modifier les habitudes de déplacements des enfants et de leurs parents sur le trajet domicile-école-travail.

Les **objectifs spécifiques** sont les suivants :

- Dresser le portrait de la mobilité autour de l'école;
- Proposer des pistes de solutions sécurisant les trajets suscitant des inquiétudes, lorsqu'empruntés à pied et/ou à vélo;
- Amorcer un travail de concertation pour le déploiement d'aménagements et de mesures améliorant la sécurité des parcours scolaires.

La réalisation du plan de déplacements est basée sur l'analyse des informations recueillies lors de différentes activités qui sont décrites dans la section qui suit.

### 1.2 Méthodologie

La mobilisation des différents acteurs et la cueillette d'information à l'élaboration du plan de déplacements ont été organisées de la manière suivante :

- 1- Évaluer sommairement le secteur (reconnaissance des lieux);
- 2- Rencontrer la direction de l'établissement, afin de cerner les particularités du milieu et de la clientèle;
- 3- Rencontrer le service de police;
- 4- Rencontrer les autorités municipales responsables des questions de circulation;
- 5- Effectuer une marche de repérage :

- 5.1 Inviter un ou des représentants de chacun des groupes suivants : parents, direction de l'école, enseignants, élus ou autres représentants de la municipalité, commission scolaire, sécurité publique et élèves pour effectuer la marche de repérage;
  - 5.2 Définir les parcours menant à l'école dans un rayon de 500 m qui seront parcourus par un groupe témoin;
  - 5.3 Fournir l'itinéraire (Carte de la répartition géographique p. 9), le guide d'observation et le matériel nécessaire aux participants;
  - 5.4 Idéalement un matin au début des classes, effectuer les différents parcours menant à l'école afin de constater et faire l'état de la situation autour de l'école en observant les caractéristiques physiques et les comportements des usagers de la route;
  - 5.5 Recueillir les observations dans le guide remis aux participants. Le support visuel de photographies est également important;
  - 5.6 Faire un retour avec les participants, ramasser les informations recueillies et remercier les participants;
- 6- Faire l'évaluation des installations de stationnements de vélos;
  - 7- Réaliser un sondage auprès des élèves et/ou parents sur les habitudes de déplacements;
  - 8- Rédiger le plan de déplacements sécuritaires et le plan de stationnements de vélos.

## 2.0 PORTRAIT DU SECTEUR ET DE LA CLIENTÈLE

### 2.1 Portrait de l'école : École de l'Envol, Pavillon Académie de l'Assomption



#### 2.1.1 Établissement scolaire

Nom de l'école :	École de l'Envol, Pavillon Académie de l'Assomption
Commission scolaire :	Commission scolaire du Lac-Abitibi
Nombre d'élèves :	417
Nombres d'employés :	Pour l'année 2013-2014, il y a 60 employés (enseignants, professionnels et personnel de soutien) et un nombre variable de bénévoles
Type d'école :	Enseignement préscolaire, primaire et spécialisé
Transport scolaire :	246 élèves
Nombre d'autobus :	9 autobus arrivent entre 8 h 15 et 8 h 25 le matin et quittent entre 15 h 20 et 15 h 40
Nombre de brigadiers scolaires :	Aucun

#### 2.1.2 Horaire

		Fréquentation
Service de garde du matin	7 h 00 à 8 h 40	35 élèves
Classes du matin	8 h 45 à 11 h 55	100 %
Service de garde du midi	11 h 55 à 13 h 10	80 élèves
Classes de l'après-midi	13 h 15 à 15 h 30	100 %
Service de garde de l'après-midi	15 h 30 à 18 h 00	80 élèves

Préscolaire : même horaire que le primaire

## 2.2 Portrait du secteur

### 2.2.1 Contexte urbain

L'environnement où se trouve une école influence les habitudes de vie de ses utilisateurs, dont leurs déplacements. Un milieu relativement dense possédant une mixité de fonctions (résidentielle, commerciale, institutionnelle, par exemple) et où les distances sont courtes est plus apte au transport actif qu'un milieu de faible densité à vocation exclusivement résidentielle de type unifamilial. La distance de parcours entre le domicile et l'école est également un facteur important dans le choix du mode de déplacement. Les écoles de quartier auront généralement un bassin d'élèves plus grand résidant à moins d'un kilomètre de l'établissement contrairement aux écoles à vocation particulière qui drainent des élèves sur des secteurs beaucoup plus larges.

L'école de l'Envol, Pavillon Académie de l'Assomption, se trouve dans un environnement urbain de moyenne densité de la Ville de La Sarre. Elle est située sur la 5<sup>e</sup> Avenue Est, une rue commerciale. Les bâtiments adjacents à l'école sont principalement des commerces et des institutions (église, hôtel de ville). Vers le nord, le secteur est majoritairement résidentiel, tandis qu'au sud, il s'agit d'un secteur mixte commercial et industriel. Outre la 5<sup>e</sup> Avenue Est, elle est ceinturée par la rue Principale, la 4<sup>e</sup> Avenue Est et la 1<sup>re</sup> Rue Est.

La zone de desserte du Pavillon Académie de l'Assomption s'étend largement sur l'ensemble de la Ville de La Sarre, mais également aux secteurs périphériques.

Le secteur à proximité de l'école comprend une bonne mixité d'usage. À l'intérieur d'un rayon de 500 m, le secteur est à proximité majoritairement d'une zone commerciale. Plus on s'éloigne vers le nord, plus il y a d'habitations avec une bonne diversité dans la typologie allant de l'unifamilial au multi logement. Une bonne proportion du secteur institutionnel de la ville situé sur la rue Principale fait partie prenante du secteur, tel que l'église Saint-André et les bureaux de la commission scolaire. Les bâtiments sont généralement en retrait par rapport aux rues parfois très larges à l'exception de ceux sur la 5<sup>e</sup> Avenue. La trame urbaine rectangulaire offre une bonne perméabilité du secteur. Il existe deux barrières (une naturelle et une humaine) aux déplacements, soit la rivière du sud à l'ouest et au sud de l'école et le chemin de fer au sud.



## Répartition géographique des élèves de l'école de l'Envol Pavillon Académie de l'Assomption

### Légende

-  Répartition des élèves
-  Réseau cyclable
-  Trajets marche de repérage
-  École
-  Polygone de distance de marche 0,8 km  
préscolaire et primaire 1er cycle
-  Polygone de distance de marche 1,6 km  
primaire 2e et 3e cycle



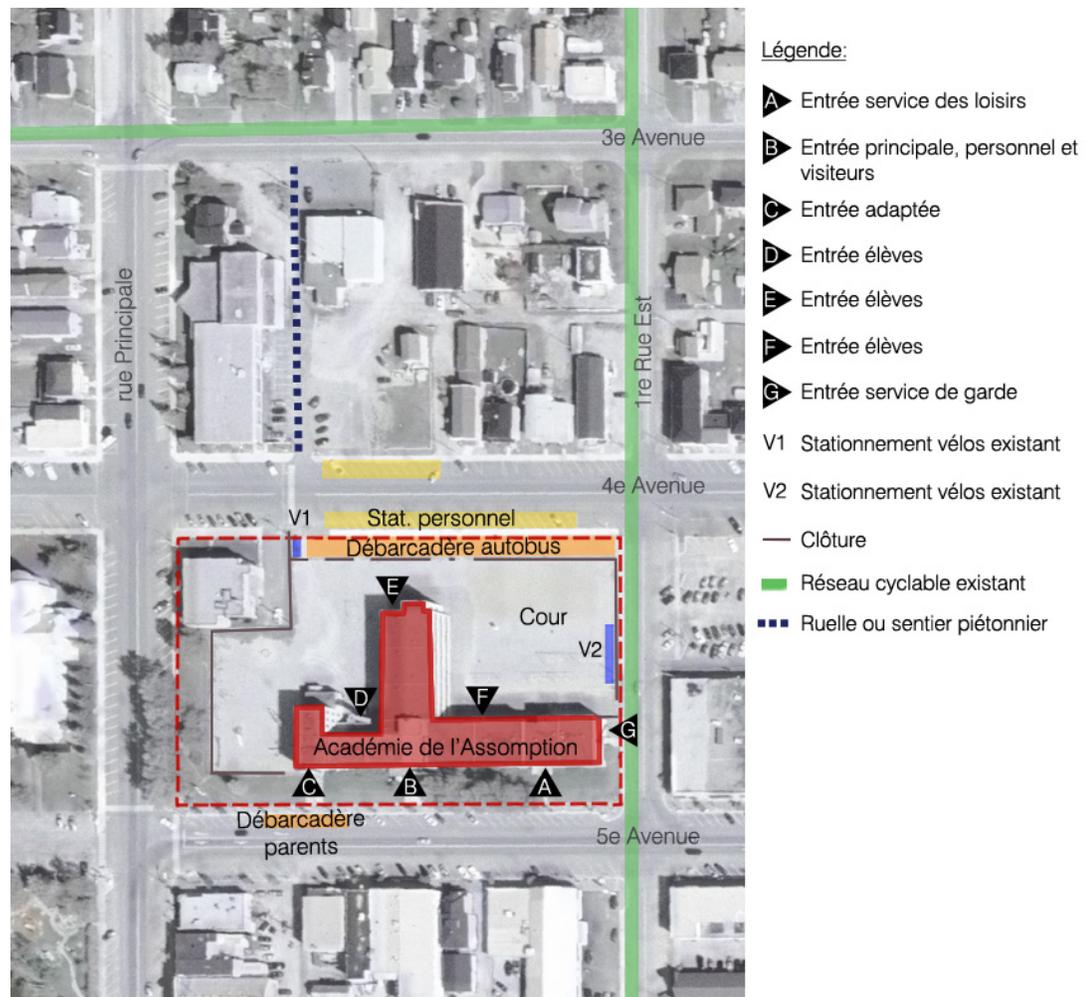
MLS et Associés, architectes inc.  
1200, 8e rue, Val-d'Or (QC) J9P 3N7  
T : 819.824.3651  
F : 819.824.2804  
C : mis@misarchitectes.com

Source: Ville de La Sarre—ministère des Ressources naturelles et de la Faune (Photocartotheque Québécoise), Orthophotographies 2006 au 1 : 20 000

Préparé par : Caroline Morneau, M.Sc.DU  
Juin 2014

## 2.2.2 Abords de l'école

L'école de l'Envol, Pavillon Académie de l'Assomption, située dans un secteur urbain de moyenne densité de la municipalité de La Sarre. La façade principale de l'école donne sur la 5<sup>e</sup> Avenue et l'établissement est ceinturé par la 1<sup>re</sup> Rue Est à l'est, la 4<sup>e</sup> Avenue au nord et par la Rue Principale à l'ouest. Aux abords du Pavillon Académie de l'Assomption, on retrouve majoritairement des commerces et du stationnement. On retrouve également quelques habitations de type unifamilial aux immeubles à logements sur la 4<sup>e</sup> Avenue. Le débarcadère d'autobus est situé sur le terrain de l'école accessible par la 4<sup>e</sup> Avenue. La cour est clôturée en partie facilitant l'accès au bâtiment de tous les côtés. L'accès à la cour par des véhicules est limité aux services municipaux et d'entretien de la cour. Il existe un endroit spécifique où les parents peuvent déposer leurs enfants, soit sur la 5<sup>e</sup> Avenue en bordure de rue près de l'entrée adaptée. Le stationnement sur rue à 45 degrés sur la 4<sup>e</sup> Avenue sert surtout au personnel. Quant aux visiteurs, ils peuvent garer leur voiture sur la 5<sup>e</sup> Avenue, la Rue Principale et la 4<sup>e</sup> Avenue où le stationnement sur rue est possible.



Carte 2 : Plan d'implantation de l'école de l'Envol, Pavillon Académie de l'Assomption

### 2.2.3 Parcours vers l'école

#### 5<sup>e</sup> Avenue

La 5<sup>e</sup> Avenue est une rue à double sens comportant une voie dans chacune des directions (Est-Ouest) d'une largeur considérable comme l'ensemble des avenues de la Ville de La Sarre. Il s'agit d'une rue commerciale où les aménagements dédiés aux piétons sont considérables. De chaque côté, on retrouve de larges trottoirs avec des arbres en bordure du stationnement. Il y a des avancées de trottoirs à certains endroits, un passage piéton évident et des bancs pour s'asseoir. Le stationnement sur rue est permis à 45 degrés.

Le débit routier apparaît modéré en tout temps, élevé en certaines occasions. L'aménagement paysager en face de l'école et la présence d'arbres rendent le passage agréable dans cette section en plus de mieux encadrer la rue.



#### Rue Principale

La rue Principale est une rue à double sens comportant une voie dans chacune des directions (nord-sud) d'une largeur considérable. Il s'agit d'un axe routier important au débit modéré, parfois élevé puisqu'il est un des deux points de franchissement de la rivière. Des trottoirs sont présents des deux côtés de la rue dont la portion au nord de la 3<sup>e</sup> Avenue est séparée de la rue par un espace gazonné. Le stationnement sur rue à 45 degrés est permis des deux côtés de la rue en tout temps jusqu'à la 3<sup>e</sup> Avenue où il devient du stationnement en file compte tenu des nouveaux aménagements et de la diminution de l'espace dédié aux voitures.



## 4<sup>e</sup> Avenue



La 4<sup>e</sup> Avenue est une voie de circulation simple à double sens dans l'axe est-ouest. Cette avenue très large possède un trottoir de chaque côté et un passage d'écoliers en continuité de la ruelle adjacente aux bureaux municipaux. Le débit routier apparaît modéré aux heures d'arrivée et de départ des élèves et faible durant la journée et la signalisation indique une zone scolaire. Le stationnement à 45 degrés sur rue est occupé en partie par le personnel de l'école. On retrouve également le débarcadère d'autobus et des accès à la cour sur cette rue.

## 1<sup>re</sup> Rue Est

La 1<sup>re</sup> Rue Est est une rue à double sens comportant une voie dans chacune des directions (nord-sud). Le stationnement sur rue est permis du côté ouest, car on retrouve une bande cyclable bidirectionnelle du côté est de la rue, soit celui adjacent à l'école. Il y a également des accès à la cour de ce côté. Le débit routier est réduit en tout temps.



## 2<sup>e</sup> Rue Est

La 2<sup>e</sup> Rue Est (route 393) est une rue à double sens comportant deux voies dans chacune des directions (nord-sud). Elle possède une largeur considérable et constitue un tronçon de circulation au débit modéré à élevé aux heures de pointe ainsi que le second point de passage vers la partie de la ville au sud de la rivière sud. Un trottoir est présent de chaque côté de la rue, il est discontinu à quelques endroits où les entrées charretières sont très larges. Le stationnement sur rue à 45 degrés est permis également sur certains segments, principalement du côté ouest de la rue.

La 2<sup>e</sup> Rue Est est une voie de grande importance à traverser lors des déplacements des élèves vers l'école. La circulation y est dense aux heures où circulent les enfants, il ne s'agit toutefois pas d'un axe emprunté ou traversé par un grand bassin d'élèves.



## 2.2.4 Analyse de la circulation

Tableaux récapitulatifs :

Rues	Largeur (m)	Sens de la circulation		Débit de circulation (faible, moyen, élevé)	Usages (résidentiel, commercial, etc.)	Notes
		Double	Unique			
5 <sup>e</sup> Avenue	± 22 m	1 (E-O)		Modéré à élevé	Commercial et institutionnel	1, 4 et 5
Rue Principale	± 23,5 m	1 (N-S)		Modéré à élevé	Institutionnel et résidentiel	1, 4 et 5
4 <sup>e</sup> Avenue	± 23 m	1 (E-O)		Faible à modéré	Institutionnel et résidentiel	4 et 5
1 <sup>re</sup> Rue Est	± 16 m	1 (N-S)		Faible à modéré	Commercial et résidentiel	3 et 6
2 <sup>e</sup> Rue Est	± 19 m	1 (N-S)		Élevé	Résidentiel et commercial	1 et 5

Notes : 1- Débit élevé dans les deux directions;  
 2- Débit élevé dans une direction seulement;  
 3- Stationnement en bordure de rue;  
 4- Stationnement à 45 degrés;  
 5- Déneigement en banc de centre;  
 6- Débarcadère d'autobus

Rues	Aménagement piéton (trottoir)	Aménagement cyclable		Notes
		Structure (bandes, chaussée désignée, en site propre)	Sens de circulation (unique, double)	
5 <sup>e</sup> Avenue	De chaque côté (3,5 m) avec végétation	N/A	N/A	1, 4 et 5
Rue Principale	De chaque côté (1,8 m)	N/A	N/A	1, 3, 4 et 5
4 <sup>e</sup> Avenue	De chaque côté (3 m)	N/A	N/A	4
1 <sup>re</sup> Rue Est	De chaque côté (1,8 m)	Bande	Bidirectionnel sur côté ouest	3
2 <sup>e</sup> Rue Est	De chaque côté (1,5 m)	N/A	N/A	1, 3, 4 et 5

Notes : 1- Trottoir séparé de la rue par rangée d'arbres ou bande gazonnée;  
 2- En mauvais état, risque de blessures;  
 3- Entrées charretières nombreuses;  
 4- Voie très large;  
 5- Trottoir déneigé <sup>1</sup> priorité 1, <sup>2</sup> priorité 2, <sup>3</sup> partie nord seulement;  
 6- Etc.

## 2.3 Portrait de la clientèle

Le portrait de la clientèle de l'école de l'Envol, Pavillon Académie de l'Assomption, permet de mieux comprendre la situation des élèves et de connaître les paramètres sur lesquels intervenir afin d'initier des changements au niveau des comportements en lien avec le mode de transport privilégié. Le présent portrait est basé sur les résultats du sondage rempli par les parents des élèves qui fut distribué dans les classes à l'hiver 2014.

Le sondage réalisé par Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue fut réparti à travers la population étudiante selon différents groupes d'âge variant de 5 à 12 ans. Le nombre de répondants, 99 au total, représente près de 24 % du nombre d'élèves de l'établissement. La présente section donne le portrait des habitudes de déplacements de ces 99 élèves de 5 à 12 ans.

### 2.3.1 Renseignements généraux sur les élèves sondés

L'âge moyen des élèves sondés est de 9 ans. La proportion de filles est de 48 % comparativement à 53 % de garçons. Environ 29 % d'entre eux fréquentent le service de garde, une proportion plus grande (29/99) que l'ensemble des élèves selon les données fournies par la direction de l'école ( $\pm 80/417$ ).

### 2.3.2 Distance à parcourir entre l'école et la maison

Selon Vélo Québec, l'efficacité des différents modes de transport en milieu urbain en fonction de la distance à parcourir dans des conditions de circulation optimales est la marche pour une distance entre 0,5 km et 1 km, le vélo entre 1 km et 6 km<sup>1</sup> et la voiture pour les déplacements de plus de 6 km.

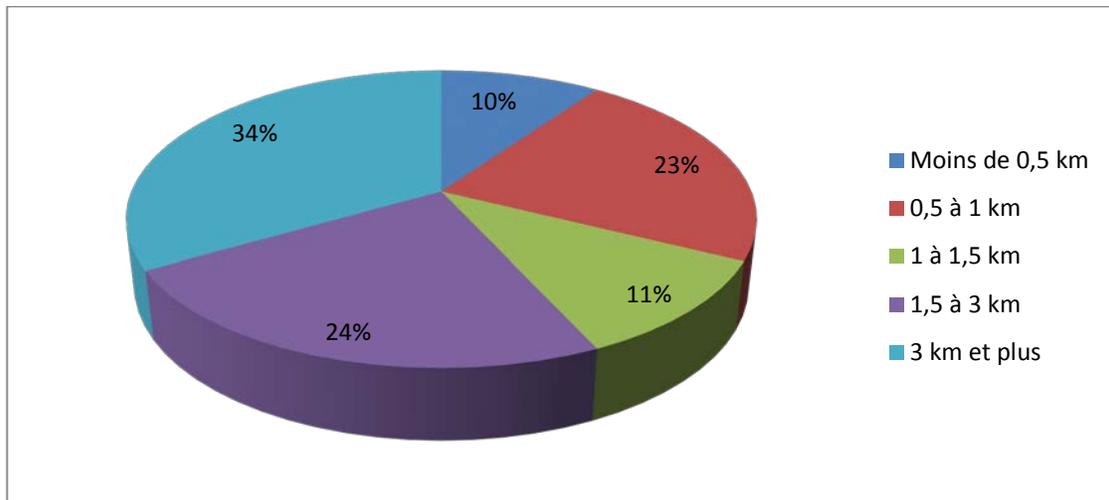


Figure 1 : Répartition des élèves selon la distance à parcourir entre l'école et la maison

<sup>1</sup> Le vélo peut même être plus efficace que la voiture sur une distance de 10 km dans certains cas.

Les distances de parcours sont variées. Le tiers des enfants résident à moins de 1 km de l'école, 10 % à moins de 0,5 km et 23 % entre 0,5 km et 1 km. Il y en a également 13 % entre 1 km et 1,5 km. Ceux demeurant entre 1,5 km et 3 km représentent 24 %. Le sondage indique que 34 % des répondants demeurent à plus de 3 km. Les déplacements de moins de 3 km sont les plus propices au transport actif pour des utilisateurs adultes (marche, vélo, patins, planche à roulettes, etc.). Si on réduit la distance de parcours à 1,5 km, puisque les utilisateurs sont âgés de 12 ans et moins, il demeure que 44 % des élèves ayant répondu au sondage habitent à une distance raisonnable pour considérer le transport actif pour se rendre à l'école.

### 2.3.3 Répartition modale des déplacements des élèves

Afin d'établir le portrait des habitudes de déplacements et d'identifier les conditions nécessaires pour inciter le plus grand nombre d'élèves au transport actif, une enquête basée sur le mode de déplacement le plus utilisé au cours d'une semaine de référence à l'hiver 2014 a été réalisée.

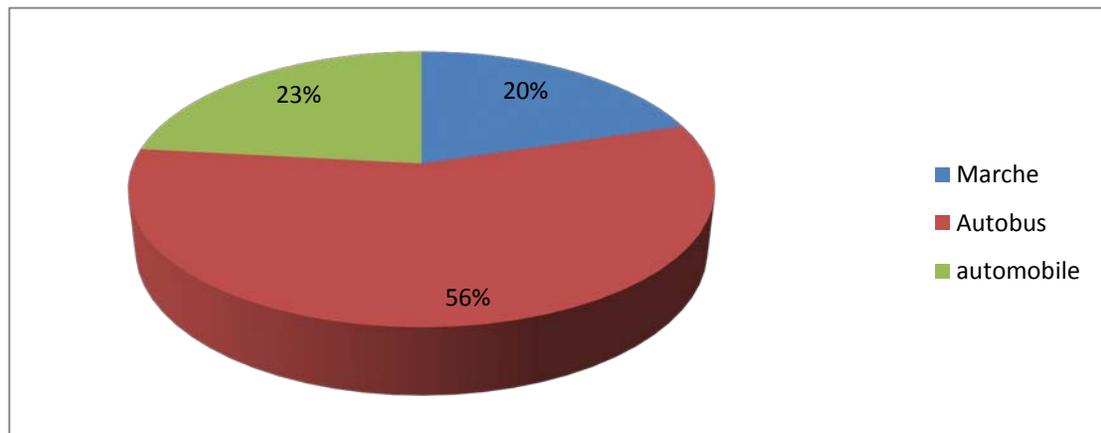


Figure 2 : Répartition des élèves selon le mode de déplacement le plus souvent utilisé pour effectuer le trajet entre l'école et la maison.

En général, les enfants se déplacent en autobus (56 %) lors de leur déplacement entre la maison et l'école, seulement 20 % sur une possibilité de 45 % le font à pied. Plusieurs d'entre eux sont conduits à l'école par leurs parents, soit une proportion de 23 %. Le transport scolaire est généralement offert aux enfants demeurant à une distance de 1,6 km ou plus de l'établissement scolaire (56 %), il semble que les enfants ayant accès à ce service l'utilisent régulièrement. Les autres moyens de transport actif comme le vélo, la trottinette, le patin et la planche à roulettes faisant partie du sondage n'ont pas été sélectionnés.

La quasi-totalité des élèves sondés, 98 %, possède un vélo. Par contre, aucun d'entre eux ne l'utilise de façon régulière. Il est important de préciser que les conditions climatiques hivernales représentent une réalité 6 mois sur 10 dans la région et que le sondage fut distribué pendant la saison froide. Il est à noter que, lors de la marche de repérage au mois de mai, quelques élèves avaient choisi ce mode de transport.

### 2.3.4 Répartition modale des déplacements des parents

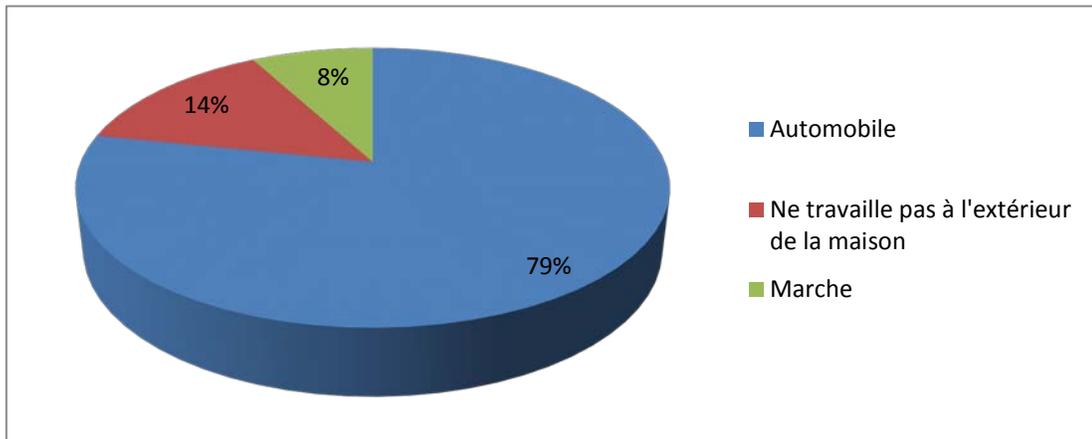


Figure 3 : Répartition des parents selon le mode de déplacement le plus souvent utilisé pour effectuer le trajet entre le travail et la maison.

La majorité des parents se déplace en voiture pour se rendre au travail, soit 79 %. Il est possible de supposer que plusieurs d'entre eux déposent leurs enfants à l'école en voiture sur le chemin du travail puisque 23 % des élèves se rendent à l'école par ce moyen de transport. Au moins 8 % disent utiliser un mode de transport actif, en l'occurrence la marche, aucun répondant n'ayant choisi le vélo, et 14 % travaillent à la maison.

### 2.3.5 Raisons invoquées par les parents quant au choix de transport de leurs enfants

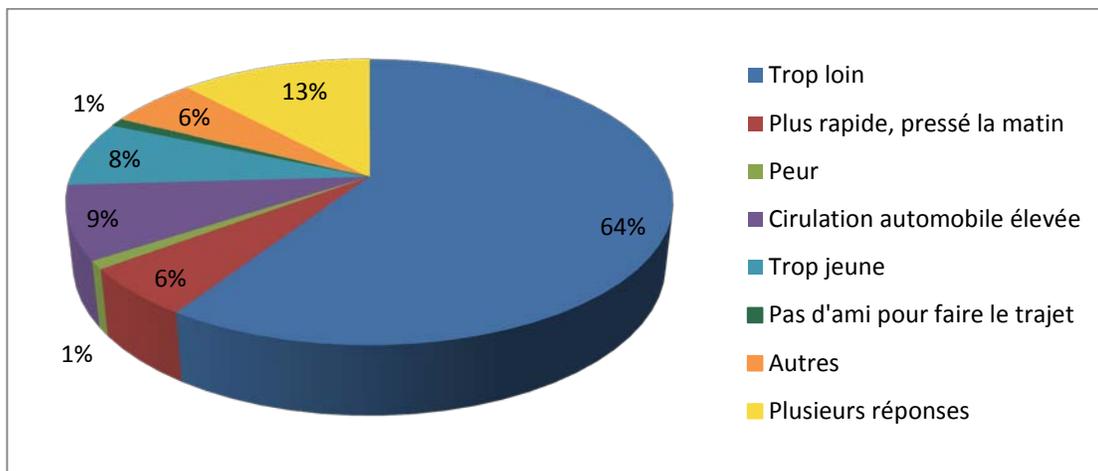


Figure 4 : Raisons invoquées limitant le transport actif entre l'école et la maison.

Pour les parents dont les enfants se rendent à l'école en voiture ou en autobus scolaire (79 sur 99), la principale raison est que la distance de parcours est trop grande 64 %. Les répondants ayant cette réponse demeurent majoritairement à plus de trois kilomètres de l'école. Par contre, 18 répondants habitant à moins de 3 km de l'école ont également choisi cette réponse. Entre 1,5 et 3 km de l'école, le vélo serait une meilleure option que la marche pour les enfants. Toutefois, il n'est pas recommandé l'hiver.

Toutefois, les autres réponses sont assez variées :

Le parent considère que son enfant est trop jeune pour se rendre à l'école par lui-même (8 %);  
L'enfant et/ou le parent sont craintifs, ont peur (agression) ou l'enfant n'a pas d'amis pour faire le trajet (chacun 1 %);  
La circulation est trop élevée sur le trajet (9 %);  
La voiture est plus rapide, parents pressés le matin (6 %).

Il y a 13 % des répondants qui ont choisi plus d'une réponse et 6 % des réponses autres que celles suggérées. Il y a tout de même 21 % qui utilisent déjà le transport actif pour se rendre à l'école.

Les conditions d'hiver : neige, glace, température froide, visibilité réduite, monticules de neige; sont en vigueur entre octobre et mai dans la région, soit environ 6 mois sur une période scolaire de 10 mois. Il est donc important de considérer ce facteur dans les choix de mode de déplacement.

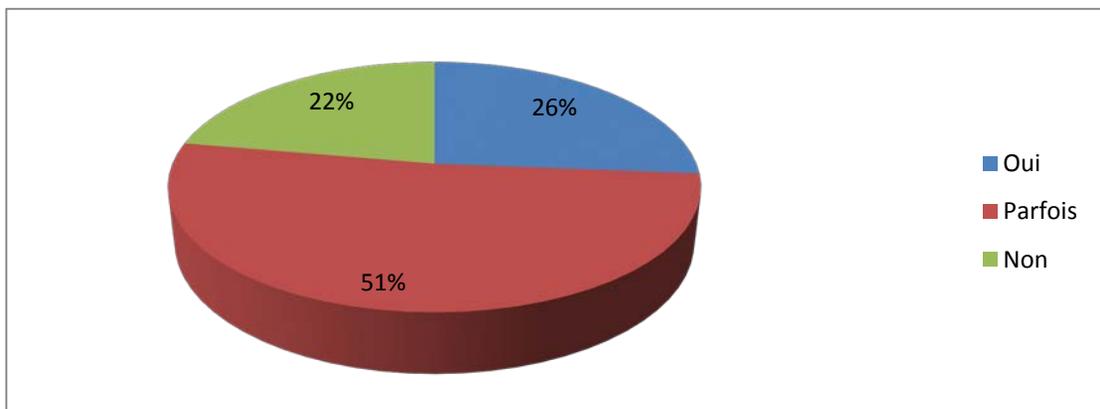


Figure 5 : Répartition des parents considérant les conditions hivernales comme un obstacle au transport actif entre l'école et la maison.

Il semble que certains parents, entre 26 % et 77 %, considèrent les conditions hivernales comme un obstacle au transport actif de leurs enfants, en tout temps ou en certaines circonstances. Voici les commentaires reçus concernant la sécurité en période hivernale :

- « Abaisser les bancs de neige aux intersections »;
- « Avoir un meilleur déneigement des rues et des trottoirs »;
- « Mettre plus de sable aux coins des rues »;
- « Avoir des trottoirs dégagés plus tôt le matin (suggestion 6 h) »;
- « Dégager les rues plus large »;
- « Plus de trottoirs ».

### 2.3.6 Intérêt des parents pour le transport actif de leurs enfants

Les parents d'élèves seraient très ou assez intéressés à 53 % que leurs enfants utilisent le transport actif plus souvent si le trajet était mieux aménagé, quel que soit le moyen, la marche, le vélo ou les deux. Des 47 % des répondants qui ont indiqué être peu ou pas intéressés, la principale raison est la distance et les types de parcours empruntés pour se rendre à l'école.

Seulement 15 % du total des répondants se déplacent déjà à pied, ou à vélo pour aller à l'école de manière régulière.

### 3.0 POTENTIEL DE TRANSPORT ACTIF POUR SE RENDRE À L'ÉCOLE

L'école de l'Envol, Pavillon Académie de l'Assomption, possède un bassin important d'écoliers vivant en périphérie de la Ville de La Sarre ou assez loin de l'école pour bénéficier du transport scolaire selon les données fournies par la Commission scolaire et la direction de l'école. Il n'en demeure pas moins que 40 % de la population scolaire restante demeure assurément assez près de leur établissement scolaire pour utiliser le transport actif comme la marche et le vélo, ce qui serait déjà le cas de la moitié seulement selon les résultats du sondage.

À l'exception du chemin de fer et de la 2<sup>e</sup> Rue Est (route 393) qui sont les principales barrières aux déplacements pour les élèves ayant à les traverser, les rues aux abords de l'école sont des voies dont la circulation est modérée. La 5<sup>e</sup> Avenue et la rue Principale possèdent un débit parfois élevé à l'arrivée des élèves le matin. L'ajout du trafic quotidien des citoyens se rendant à leur lieu de travail, les autobus scolaires allant déposer les élèves et les déplacements des parents qui viennent déposer leurs enfants font en sorte que la principale voie d'accès à l'école est plus achalandée à ce moment. Toutefois, les aménagements existants qui sont dédiés aux marcheurs sont en bon état et sécuritaires. Pour des raisons de sécurité aux abords de l'école, de santé et de qualité de l'environnement, le remplacement des déplacements motorisés par des déplacements actifs apparaît une préoccupation pour l'école de l'Envol, Pavillon Académie de l'Assomption.

Dans l'annexe B Trajets des autobus scolaires, les trajets 48, 49 et 51, se trouvent en grande partie à l'intérieur du polygone de distance de 1,6 km, parfois même celui de 0,8 km, à proximité de l'école. Il y aurait peut-être lieu de reconsidérer ces parcours afin d'offrir le service pour accommoder les plus jeunes et de donner la chance aux plus âgés de se déplacer de manière active, surtout en automne et au printemps. Pour certains élèves, le principal obstacle pour se rendre vers l'école sur ce parcours est la traversée de la 2<sup>e</sup> Rue Est dont la densité de véhicules motorisés (automobiles et autobus scolaires) est élevée, toutefois, il existe au moins deux points de traverse sécurisés, feu de circulation, sur ce parcours.

En effet, le transport actif offre des bénéfices notables sur la santé et l'environnement. Encourager la pratique d'activités physiques et les déplacements actifs en bas âge permet de créer de saines habitudes de vie à long terme. Les bénéfices sont perceptibles au plan personnel/individuel, meilleure capacité d'attention en classe, autonomie, santé générale améliorée, etc.; mais également sur le plan de la société pour la sécurité aux abords de l'école, l'environnement et sur le système de santé, entre autres.

Selon les résultats du sondage, plusieurs parents seraient ouverts à ce que leurs enfants se déplacent de manière active, à vélo ou à pied, entre la maison et l'école si le trajet était mieux adapté. Cette donnée indique que les parents sont motivés à faire faire des déplacements actifs à leurs enfants lorsque ceux-ci sont sécuritaires. Une augmentation potentielle est donc probable si certaines interventions améliorant la sécurité sur le chemin de l'école étaient faites.

## 4.0 MESURES D'ENCOURAGEMENT FAVORISANT LE TRANSPORT ACTIF

### 4.1 Inventaire des mesures d'intervention

La marche de repérage et les résultats des sondages reflètent la réalité des déplacements des écoliers et permettent d'évaluer les aménagements favorables et les obstacles au transport actif aux abords de l'école. Les sondages et la marche ont été réalisés à l'hiver et au printemps 2014. Les participants à la marche sont entre autres : la direction de l'école, MLS et Associés, architectes inc. et Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue. La convivialité des rues et aménagements et une cohabitation harmonieuse des différents usagers de la route sont des conditions indispensables aux déplacements sécuritaires à pied et à vélo.

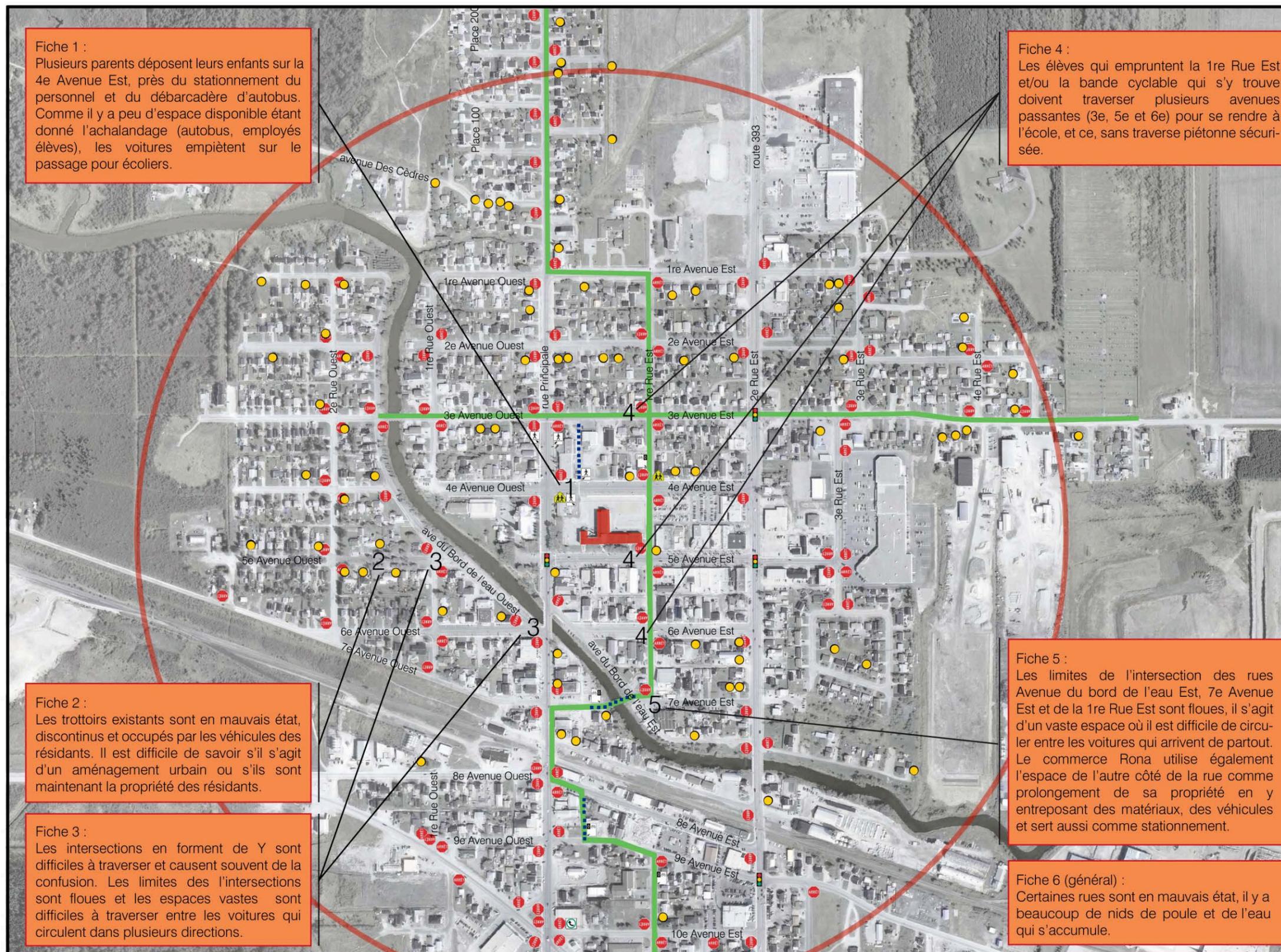
#### 4.1.1 Fiches des mesures existantes ou projetées favorisant le transport actif

Les environs de l'école de l'Envol, Pavillon Académie de l'Assomption, sont en général favorables aux déplacements à pied et à vélo. Voici les mesures déjà en place qui sont jugées sécuritaires par la population scolaire et favorisent le transport actif vers l'école.

Fiche 1 : Signalisation des zones scolaires	
	<p><b>Intervention :</b> La signalisation de la zone scolaire a été instaurée.</p> <p><b>Acteurs concernés :</b> Municipalité Sûreté du Québec</p> <p><b>Réalisation :</b> Il y a quelques années</p>

#### 4.1.2 Fiches de recommandations pour l'élimination des obstacles au transport actif

Même si l'ensemble du secteur apparaît sécuritaire, certains aménagements, intersections ou rues soulèvent des inquiétudes chez la population scolaire. Les fiches descriptives qui suivent sont des pistes de solutions qui concernent les enjeux sur la sécurité des écoliers aux abords de l'école de l'Envol, Pavillon Académie de l'Assomption.



**Fiche 1 :**  
 Plusieurs parents déposent leurs enfants sur la 4e Avenue Est, près du stationnement du personnel et du débarcadère d'autobus. Comme il y a peu d'espace disponible étant donné l'achalandage (autobus, employés élèves), les voitures empiètent sur le passage pour écoliers.

**Fiche 4 :**  
 Les élèves qui empruntent la 1re Rue Est et/ou la bande cyclable qui s'y trouve doivent traverser plusieurs avenues passantes (3e, 5e et 6e) pour se rendre à l'école, et ce, sans traverse piétonne sécurisée.

**Fiche 2 :**  
 Les trottoirs existants sont en mauvais état, discontinus et occupés par les véhicules des résidents. Il est difficile de savoir s'il s'agit d'un aménagement urbain ou s'ils sont maintenant la propriété des résidents.

**Fiche 3 :**  
 Les intersections en forme de Y sont difficiles à traverser et causent souvent de la confusion. Les limites des intersections sont floues et les espaces vastes sont difficiles à traverser entre les voitures qui circulent dans plusieurs directions.

**Fiche 5 :**  
 Les limites de l'intersection des rues Avenue du bord de l'eau Est, 7e Avenue Est et de la 1re Rue Est sont floues, il s'agit d'un vaste espace où il est difficile de circuler entre les voitures qui arrivent de partout. Le commerce Rona utilise également l'espace de l'autre côté de la rue comme prolongement de sa propriété en y entreposant des matériaux, des véhicules et sert aussi comme stationnement.

**Fiche 6 (général) :**  
 Certaines rues sont en mauvais état, il y a beaucoup de nids de poule et de l'eau qui s'accumule.

### Identification des obstacles autour de l'école de l'Envol Pavillon Académie de l'Assomption

**Légende**

- Répartition des élèves
- Réseau cyclable
- École
- Brigadier scolaire

**Signalisation:**

- Arrêt
- Approche d'une zone scolaire
- Zone scolaire
- Zone parc
- Passage pour piétons
- Passage pour cyclistes
- Limite de vitesse maximum
- Accès interdit
- Cédez le passage
- Stat. interdit / Débarcadère autobus
- Feu de circulation
- Feu piéton
- Fin de la voie
- Bande réservée aux cyclistes
- Bande réservée aux piétons
- Chaussée partagée
- Ruelles/sentiers piétonniers

0 25 50 100 200 250m

N

**Loisir et Sport**  
 Abitibi-Témiscamingue

**À PIED AVELO**  
 VILLE ACTIVE  
 Vélo Québec

MLS et Associés, architectes inc.  
 1200, 8e rue, Val-d'Or (QC) J9P 3N7  
 T : 819.824.3651  
 F : 819.824.2804  
 C: mls@mlsarchitectes.com

Source: Ville de La Sarre—ministère des Ressources naturelles et de la Faune (Photocartotheque Québécoise), Orthophotographies 2006 au 1 : 20 000

Préparé par : Caroline Morneau, M.Sc.DU  
 Juin 2014

**Fiche 1 : Empiètement du passage écolier par les parents qui déposent leurs enfants.**



<b>Enjeux :</b>	Risque de conflit élevé entre les piétons et automobilistes aux heures de pointe puisque les parents n'utilisent pas l'endroit désigné pour déposer leurs enfants. Ils empiètent sur la zone réservée au passage écoliers ou se stationnent en double à cause du trop grand achalandage. Aussi, ceux qui déposent leurs enfants du côté nord traversent au milieu de la rue et non au passage réservé. Les voitures circulent librement et peuvent surgir de partout devant les bureaux de la Commission scolaire à cause de la discontinuité du trottoir.
<b>Acteurs concernés :</b>	1-École et Commission scolaire; 2-Municipalité; 3-Police.
<b>Piste de solutions :</b>	1-Aviser la municipalité et le service de police de la situation. Informer régulièrement les parents et élèves de l'emplacement du débarcadère des parents et des comportements sécuritaires aux abords de l'école; 2- Revoir les aménagements du passage pour écoliers par rapport aux différents usagers afin de créer une limite claire entre les zones réservées (piétons, automobilistes et autobus) et assurer la sécurité des piétons et cyclistes qui traversent la rue; 3-Augmenter la surveillance et faire appliquer les règlements par tous les usagers.
<b>Échéancier :</b>	Court terme (automne 2014) : 1 et 3, établir les orientations et informer les parents et élèves. Moyen/long terme : 2, selon la réfection de la rue ou aménagements temporaires

**Fiche 2 : Les trottoirs existants ne peuvent être utilisés, car discontinus et obstrués par les résidents.**



<b>Enjeux :</b>	Il y a présence de plusieurs trottoirs séparés de la rue par des bandes gazonnées, toutefois, ils sont parfois discontinus, obstrués par des véhicules et l'entretien ne semble pas être fait. Ils sont en général en mauvais état, recouverts de pelouse et non déneigés.
<b>Acteurs concernés :</b>	1-Municipalité; 2-École et Commission scolaire.
<b>Piste de solutions :</b>	1-Effectuer la réfection des trottoirs existants dans les corridors scolaires et en faire l'entretien minimum. Effectuer le déneigement des trottoirs, dans les corridors scolaires; 2-Valider la présence de trottoirs désuets sur les passages clés, par l'établissement de corridors scolaires avec la municipalité. Informer les parents et écoliers des trajets sécuritaires à emprunter pour se rendre à l'école.
<b>Échéancier :</b>	Court terme (automne 2014) : 1 et 2, déneigement Moyen terme (2015-2020) : réfection des trottoirs endommagés

<b>Fiche 3 : Intersection en forme de Y, difficiles à traverser</b>	
	<p><b>Enjeux :</b> La configuration de l'intersection en Y apparait problématique, il est parfois nécessaire de traverser deux rues en même temps et la visibilité est également réduite par les angles de vision. Il y a confusion au niveau des priorités tant pour les automobilistes que les piétons dans ces vastes espaces.</p> <p><b>Acteurs concernés :</b> 1-École et Commission scolaire; 2-Municipalité.</p> <p><b>Piste de solutions :</b> 1-Aviser la municipalité de la situation. Déterminer par l'établissement de corridors scolaires avec la municipalité les mesures à adopter. Informer les enseignants, parents et écoliers des trajets et comportements sécuritaires à adopter pour se rendre à l'école; 2-Revoir la configuration des intersections afin d'améliorer la visibilité.</p> <p><b>Échéancier :</b> Court terme (automne-hiver 2014) : 1 Moyen/long terme : 2, selon la réfection de la rue ou aménagements temporaires</p>

<b>Fiche 4 : Aucun passage sécurisé sur la 1<sup>re</sup> Rue Est (parcours cyclable) pour traverser la 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> Avenue</b>	
	<p><b>Enjeux :</b> Les écoliers et résidents tentent de traverser à certains endroits même s'il n'y a pas de passage, car il s'agit d'un lien menant directement à l'école par la bande cyclable. Le débit routier est modéré à élevé sur la 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> Avenue, les voies très larges et la visibilité diminuée par le stationnement sur rue.</p> <p><b>Acteurs concernés :</b> 1-École et Commission scolaire; 2-Municipalité.</p> <p><b>Piste de solutions :</b> 1-Valider s'il s'agit d'un passage clé, par l'établissement de corridors scolaires avec la municipalité. Informer les parents et écoliers des trajets sécuritaires à emprunter pour se rendre à l'école; 2-Effectuer les aménagements et établir la signalisation requise selon les orientations choisies concernant ces intersections. Établir des circulations distinctes pour les différents usagers. Diminuer la distance de traversée et améliorer la visibilité.</p> <p><b>Échéancier :</b> Court terme (automne 2014) : 1 et 2, signalisation Moyen/long terme : 2, aménagement selon la réfection de la rue</p>

<b>Fiche 5 : Aménagement de l'intersection des rues du Bord de l'eau Est, 7<sup>e</sup> Avenue Est et 1<sup>re</sup> Rue Est.</b>	
	<p><b>Enjeux :</b> La configuration de l'intersection en Y apparait problématique et l'angle de vision n'est pas favorable de tous les côtés. À cela s'ajoute l'achalandage de la quincaillerie Rona avec du stationnement et de l'entreposage en bordure de rue, donc plusieurs entrées charretières et des véhicules circulant à reculons. Il y a confusion au niveau des priorités et la visibilité est réduite tant pour les automobilistes que pour les piétons. De plus, il y a un parcours cyclable qui doit traverser cet enchevêtrement qui est peu respecté.</p> <p><b>Acteurs concernés :</b> 1-École et Commission scolaire; 2-Municipalité; 3-Police.</p> <p><b>Piste de solutions :</b> 1-Aviser la municipalité, le propriétaire de la quincaillerie et le service de police de la situation. Déterminer par l'établissement de corridors scolaires avec la municipalité les mesures à adopter. Informer les enseignants, parents et écoliers des trajets et comportements sécuritaires à adopter pour se rendre à l'école; 2-Améliorer les aménagements et la signalisation favorisant la visibilité de la bande cyclable ainsi que les éléments qui réduisent la largeur des entrées charretières; 3-Augmenter la surveillance et faire appliquer les règlements par tous les usagers.</p> <p><b>Échéancier :</b> Court terme (automne 2014) : 1 et 3 Moyen terme (2015-2020) : 2, réfection des rues</p>

<b>Fiche 6 : Rues en mauvais état, crevasses et trous d'eau.</b>	
	<p><b>Enjeux :</b> La chaussée de certaines rues est en mauvais état, il y a plusieurs nids de poule et crevasses où l'eau s'accumule. Leur présence nuit à la sécurité et au confort des piétons et cyclistes. Elles font dévier la trajectoire, peuvent causer des bris aux équipements des cyclistes et représentent un risque potentiel d'arriver à l'école ou à la maison trempé.</p> <p><b>Acteurs concernés :</b> 1-Municipalité; 2-École et Commission scolaire.</p> <p><b>Piste de solutions :</b> 1-Prévoir la réfection/réparation des crevasses; 2-Aviser la municipalité de la situation. Déterminer par l'établissement de corridors scolaires avec la municipalité les mesures à adopter. Informer les enseignants, parents et écoliers des trajets et comportements sécuritaires à adopter pour se rendre à l'école.</p> <p><b>Échéancier :</b> Le plus rapidement possible : 1 Court terme (automne 2014) : 2</p>

**Fiche 7 : Déneigement des rues et trottoirs**



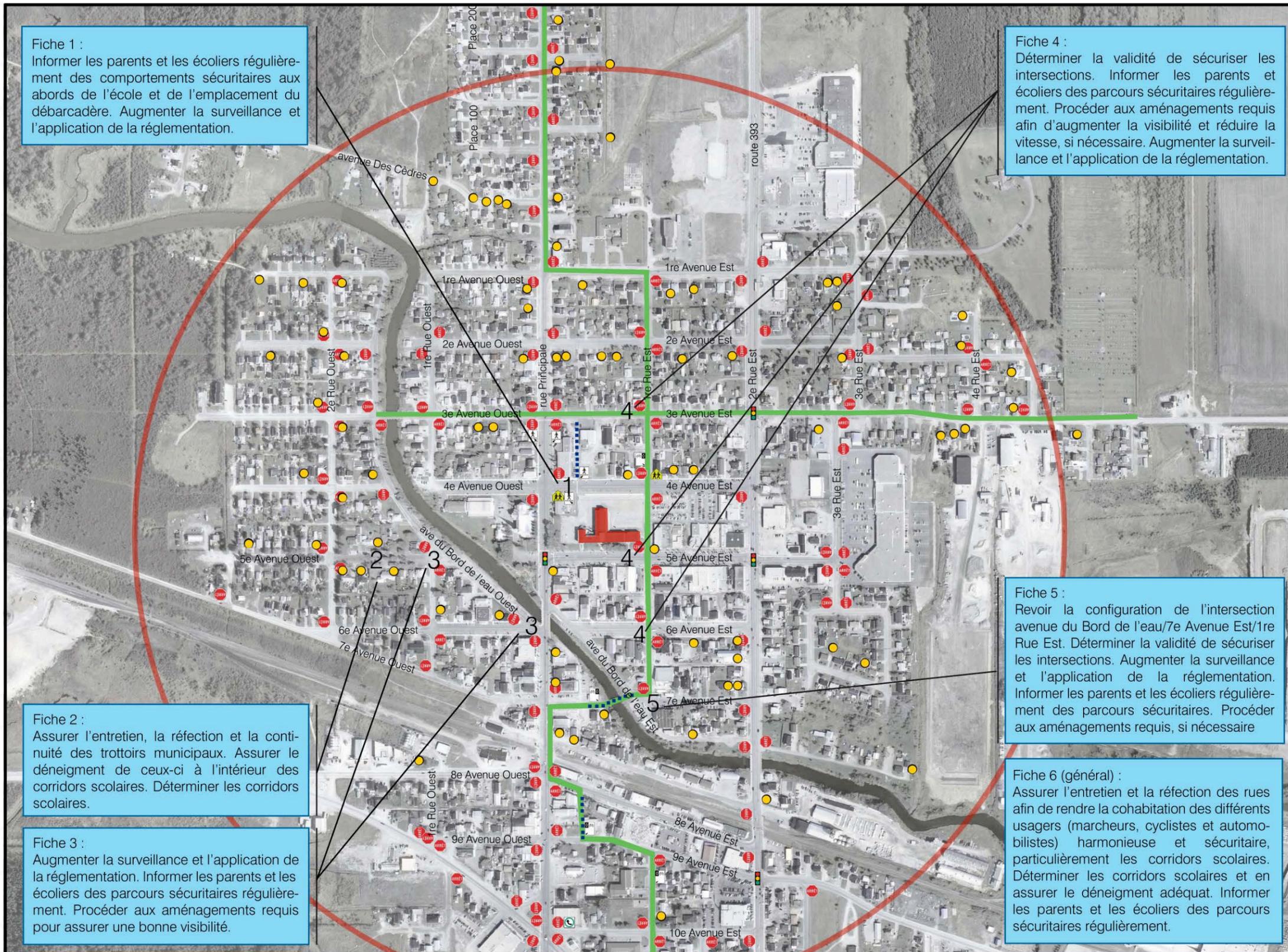
**Enjeux :** Trottoirs enneigés et visibilité réduite aux intersections selon les commentaires des parents.

**Acteurs concernés :** 1-Municipalité<sup>2</sup>;  
2-École et Commission scolaire.

**Piste de solutions :** 1-Évaluer la méthode de déneigement pour l'améliorer (par exemple : prioriser le déneigement des trottoirs, des corridors scolaires; réduire les amoncellements de neige près des intersections pour assurer une bonne visibilité);  
2-Aviser la municipalité de la situation. Établir avec la municipalité des corridors scolaires et distribuer l'information aux parents.

**Échéancier :** Court terme (automne 2014) : 1 et 2

<sup>2</sup> La recommandation 3 du *Troisième rapport de recommandations - Pour des routes de plus en plus sécuritaires* est la construction et l'entretien (déneigement) des trottoirs le long des trajets scolaires, détails p.17 du rapport.



**Fiche 1 :**  
 Informer les parents et les écoliers régulièrement des comportements sécuritaires aux abords de l'école et de l'emplacement du débarcadère. Augmenter la surveillance et l'application de la réglementation.

**Fiche 4 :**  
 Déterminer la validité de sécuriser les intersections. Informer les parents et écoliers des parcours sécuritaires régulièrement. Procéder aux aménagements requis afin d'augmenter la visibilité et réduire la vitesse, si nécessaire. Augmenter la surveillance et l'application de la réglementation.

**Fiche 2 :**  
 Assurer l'entretien, la réfection et la continuité des trottoirs municipaux. Assurer le déneigement de ceux-ci à l'intérieur des corridors scolaires. Déterminer les corridors scolaires.

**Fiche 3 :**  
 Augmenter la surveillance et l'application de la réglementation. Informer les parents et les écoliers des parcours sécuritaires régulièrement. Procéder aux aménagements requis pour assurer une bonne visibilité.

**Fiche 5 :**  
 Revoir la configuration de l'intersection avenue du Bord de l'eau/7e Avenue Est/1re Rue Est. Déterminer la validité de sécuriser les intersections. Augmenter la surveillance et l'application de la réglementation. Informer les parents et les écoliers régulièrement des parcours sécuritaires. Procéder aux aménagements requis, si nécessaire

**Fiche 6 (général) :**  
 Assurer l'entretien et la réfection des rues afin de rendre la cohabitation des différents usagers (marcheurs, cyclistes et automobilistes) harmonieuse et sécuritaire, particulièrement les corridors scolaires. Déterminer les corridors scolaires et en assurer le déneigement adéquat. Informer les parents et les écoliers des parcours sécuritaires régulièrement.

### Recommandations autour de l'école de l'Envol Pavillon Académie de l'Assomption

**Légende**

- Répartition des élèves
- Réseau cyclable
- École
- Brigadier scolaire

**Signalisation:**

- Arrêt
- Approche d'une zone scolaire
- Zone scolaire
- Zone parc
- Passage pour piétons
- Passage pour cyclistes
- Limite de vitesse maximum 30
- Limite de vitesse maximum 50
- Accès interdit
- Cédez le passage
- Stat. interdit / Débarcadère autobus
- Feu de circulation
- Feu piéton
- Fin de la voie
- Bande réservée aux cyclistes
- Bande réservée aux piétons
- Chaussée partagée
- - - - Ruelles/sentiers piétonniers

0 25 50 100 200 250m

MLS et Associés, architectes inc.  
 1200, 8e rue, Val-d'Or (QC) J9P 3N7  
 T : 819.824.3651  
 F : 819.824.2804  
 C : mls@mlsarchitectes.com

Source: Ville de La Sarre—ministère des Ressources naturelles et de la Faune (Photocartothèque Québécoise), Orthophotographies 2006 au 1 : 20 000

Préparé par : Caroline Morneau, M.Sc.DU  
 Juin 2014

#### 4.1.3 Initiatives et options d'encouragement

Lorsque l'environnement d'un quartier, d'une ville est propice à la pratique d'activités physiques conviviales et sécuritaires, l'ensemble des citoyens en profite. Des intersections bien aménagées, une signalisation visible et efficace, des aménagements pour piétons et cyclistes identifiables, entretenus et éclairés sont des éléments qui contribuent à rendre un environnement favorable au transport actif et par conséquent à la santé. Les efforts mis en œuvre afin de rendre les parcours piétons et cyclistes agréables et sécuritaires envoient un signal positif pour les utilisateurs, mais également aux autres usagers de la route, tels les automobilistes. Les aménagements appropriés dont découle un sentiment de sécurité influencent le choix du mode de déplacement de la population en particulier sur le chemin entre l'école et la maison.

Les mesures présentées ci-dessous sont des exemples pouvant être appliqués le long des parcours menant à l'école de l'Envol, Pavillon Académie de l'Assomption, et visent à accroître le sentiment de sécurité des élèves et parents aux abords de l'école.

##### **Mise en place de corridors scolaires**

Une des façons d'inciter les déplacements actifs des enfants est l'implantation de trajets agréables entre leur maison et l'école. Cette sélection de trajets vise deux objectifs principaux : offrir à l'enfant un parcours plus sécuritaire et lui permettre de se déplacer agréablement en bonne compagnie.

Le processus d'implantation des trajets scolaires s'insère dans une démarche structurée en trois étapes regroupant les activités suivantes :

- Formation d'un comité de projet et mobilisation du milieu par l'implication de partenaires;
- Définition et aménagement des trajets (aspect technique de la démarche) :  
Il s'agit du cœur du projet : cette étape permet d'acquérir une meilleure connaissance du milieu, évaluer les trajets potentiels, identifier les problèmes et solutions applicables, déterminer les corridors scolaires et les aménager. (Une partie des interventions faites dans le cadre du présent plan de déplacements est partie prenante de cette étape);
- Information, éducation, promotion, animation et évaluation :  
Cette étape permet de « faire vivre le parcours » et d'atteindre les objectifs fixés.

L'analyse de la répartition des élèves de l'école de l'Envol, Pavillon Académie de l'Assomption, laisse croire que celle-ci possède le potentiel pour mettre en place un ou plusieurs corridors scolaires. Les principaux trajets empruntés par les élèves sont la rue Principale et la 1<sup>re</sup> Rue Est. Afin de poursuivre la démarche, nous recommandons de voir la démarche complète suggérée par le ministère du Transport du Québec dans son guide d'implantation de trajets scolaires, intitulé *Redécouvrir le chemin de l'école* publié en 2009.

## Mise en place d'un pédibus ou vélobus

L'analyse de la répartition des élèves de l'école de l'Envol, Pavillon Académie de l'Assomption, laisse croire que celle-ci possède le potentiel pour mettre en place un ou plusieurs pédibus. Le pédibus est un système d'accompagnement organisé des écoliers sur le trajet entre l'école et la maison. Il permet aux jeunes d'un même secteur géographique de se déplacer à pied d'une manière encadrée (parcours, horaire et arrêts) donc accessible pour ceux qui ne sont pas encore suffisamment autonomes pour marcher seuls.

Des parents ou des bénévoles, équipés de dossards réfléchissants, guident à tour de rôle le pédibus, petit groupe d'élèves (par exemple, 5 bénévoles se répartissent la tâche une journée par semaine). Les enfants attendent le pédibus au point de rassemblement convenu afin de s'y rejoindre pour marcher jusqu'à l'école. Il n'est pas nécessaire de compter un grand nombre d'enfants pour faire fonctionner un pédibus. Un petit comité responsable de l'organisation détermine l'horaire, l'emplacement des arrêts et le trajet des lignes de pédibus. L'objectif est d'assurer le maximum de sécurité aux enfants sur le chemin de l'école et de les responsabiliser en tant qu'usagers de la route. Cette initiative simplifie la vie des parents et favorise la convivialité et la sécurité dans le quartier. Étant donné que plusieurs enfants se déplacent déjà de cette façon de manière informelle, un pédibus permettrait de rassembler les enfants sur un ou plusieurs trajets identifiés comme étant sécuritaires. L'implantation d'un pédibus peut ainsi avoir comme effet de rassurer les parents inquiets pour la sécurité de leurs enfants.

Le concept peut s'appliquer à un groupe d'élèves et de parents accompagnateurs qui empruntent le vélo comme mode de transport, on parle alors de vélobus. À l'école de l'Envol, Pavillon Académie de l'Assomption, beaucoup d'élèves possèdent un vélo, mais peu d'entre eux l'utilisent pour se rendre à l'école. Lors de la marche de repérage, la Ville de La Sarre était à revoir l'ensemble de son réseau cyclable. Bien qu'il existe plusieurs bandes cyclables pour la plupart bidirectionnelles, ce ne sont pas toutes les écoles qui bénéficient de la proximité de celles-ci à l'heure actuelle. Toutefois, il semble selon la répartition géographique des élèves de l'école que bon nombre d'entre eux profitent de la proximité avec un lien cyclable favorisant vraisemblablement l'utilisation de ce mode de déplacement. L'implantation d'un vélobus pourrait permettre d'augmenter la proportion d'élèves qui utilisent ce mode de transport.

Les élèves les plus vieux de l'école (10, 11 et 12 ans) fréquentent généralement moins le service de garde avant ou après les classes et utilisent habituellement plus souvent la marche ou le vélo pour se déplacer entre l'école et la maison. Certains d'entre eux seraient donc potentiellement disponibles pour assister l'adulte bénévole dans la conduite d'un pédibus ou d'un vélobus.

Tableau des solutions d'aménagement envisageables pour améliorer la sécurité le long des parcours domicile-école en fonction des sources de dangers.

Dangers	Solutions court terme	Solutions moyen/long terme	Solutions durables
<b>Vitesse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Vérifier la cohérence de la limite de vitesse avec l'environnement routier et faire les changements, lorsque requis</li> <li>-Pictogramme au sol</li> <li>-Annoncer la zone scolaire</li> <li>-Intensifier la surveillance policière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Aménagements modérateurs de la vitesse</li> <li>-Réduction de la largeur des voies</li> <li>-Passages texturés ou rehaussés pour annoncer une diminution de la vitesse</li> <li>-Arbres et arbustes en bordure</li> <li>-Avancées de trottoir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Plan de mobilité cycliste et piétonne</li> <li>-Planification globale de l'aménagement urbain pour favoriser les déplacements actifs</li> <li>-Séparer les usagers vulnérables (piétons, cyclistes) des autres usagers motorisés par l'aménagement de sites propres (trottoirs, sentiers et pistes) ou par des aménagements destinés à éviter les empiétements des usagers vulnérables sur la chaussée ou, inversement, des usagers motorisés sur le trajet scolaire (barrières physiques rigides)</li> </ul>
<b>Visibilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Tailler la végétation</li> <li>-Déplacer les objets</li> <li>-Éclairer</li> <li>-Déplacer la signalisation</li> <li>-Réglementer le stationnement</li> <li>-Enlever les amoncellements de neige qui bloquent la vue</li> <li>-Aviser les parents et élèves des zones de débarcadère afin de s'y conformer</li> <li>-Limiter les manœuvres à reculons</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Avancées de trottoir</li> <li>-Trottoirs et voies cyclables</li> <li>-Passages surélevés pour piétons ou cyclistes</li> <li>-Revoir le profil de la route</li> </ul>	
<b>Volume de circulation et conflits</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Aménagements sur le terrain de l'école; canalisation des entrées et sorties des écoliers à un endroit précis</li> <li>-Délinéateurs ou glissières</li> <li>-S'assurer que la signalisation est justifiée et suffisante</li> <li>-Réaffecter ou ajouter des brigadiers scolaires</li> <li>-Bande piéton sur la chaussée sur les rues résidentielles, locales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Trottoirs, voies cyclables et autres sites propres</li> <li>-Réduire la distance à traverser par l'ajout d'avancées de trottoir</li> <li>-Rediriger le trafic de transit</li> <li>-Feux de circulation</li> <li>-Réaménager les accès à l'école</li> <li>-Relocaliser les zones de débarcadère</li> <li>-Interdire certaines rues au trafic lourd</li> </ul>	
<b>Intersections</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Réaffecter ou ajouter des brigadiers scolaires</li> <li>-Pictogrammes au sol</li> <li>-Éloigner la zone de stationnement (surtout 45 °)</li> <li>-Enlever les amoncellements de neige qui bloquent la vue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Avancées de trottoir</li> <li>-Feux piétons et cyclistes</li> <li>-Passages texturés pour piétons et cyclistes</li> <li>-Création d'îlots de refuge</li> </ul>	

## 5.0 CONCLUSION

Le plan de déplacements de l'école de l'Envol, Pavillon Académie de l'Assomption, est un document de réflexion pour les différents acteurs touchés par le transport actif, mais également par les saines habitudes de vie des élèves. La Commission scolaire, la direction de l'école, la Ville de La Sarre, le Centre de santé et autres organismes ou autorités concernés sont interpellés à faire la promotion du transport actif et à créer un environnement propice à cette pratique principalement aux abords de l'école.

Le sondage et la marche de repérage ont permis de recenser nombre de situations conflictuelles aux abords de l'école et sur le chemin entre la maison et l'école. Les obstacles évoqués dans le plan de déplacements sécuritaires démontrent que la promiscuité des différents usagers de la route à certaines périodes comme l'heure de pointe du matin est critique, en ce sens que pour assurer la sécurité de chacun, tous (piétons, cyclistes, automobilistes et chauffeurs d'autobus) doivent faire l'effort de respecter la signalisation et le *Code de la sécurité routière*. Les conditions hivernales existantes pendant plus de la moitié de l'année scolaire, plus particulièrement la sécurité des parcours lors du déneigement, sont des sources d'inquiétude pour les parents.

Les recommandations proposées sont des pistes de solutions que les différents acteurs doivent considérer afin de rendre l'environnement physique aux abords de l'école et sur le trajet entre la maison et l'école le plus sécuritaire possible. Il existe plusieurs manières différentes de résoudre ces obstacles en tenant compte des objectifs à court, moyen ou long terme. Toutefois, il est important que des analyses approfondies soient faites sur le terrain afin de déterminer la solution la plus efficace en lien avec la ou les sources de danger existantes. Il apparaît aussi important de déterminer les priorités d'intervention principalement en termes d'aménagement urbain.

Les activités d'information et de sensibilisation auprès des parents, élèves, enseignants, chauffeurs d'autobus qui ont à circuler aux abords de l'école sont des initiatives agissant sur les comportements des usagers. Elles sont généralement moins dispendieuses et réalisables sur un échéancier plus court. Le partage de la route commence par la prise de conscience des comportements des individus sur la convivialité et la sécurité des parcours empruntés par les enfants. Il y va de chacun de connaître et de respecter les normes et règlements en vigueur, l'information devant être disponible et circuler régulièrement.

La promotion du transport actif et des saines habitudes de vie est également importante. Les bénéfices généraux ont été cités dans le présent plan de déplacements sécuritaires. Toutefois, le défi reste grand et il nécessite du temps et l'implication continue de différents acteurs du milieu scolaire, policier, municipal et communautaire. Plusieurs organismes voués à cette cause peuvent soutenir les établissements scolaires dans cette voie, notamment les partenaires mentionnés dans le présent rapport. Il semble d'autant plus intéressant de poursuivre les démarches puisque selon le sondage, le milieu (parents et enfants) semble motivé à intégrer le transport actif dans sa routine favorisant sa consolidation, voire l'augmentation de cette pratique.

## 6.0 RÉFÉRENCES

Direction de la Sécurité des Infrastructures routières (Wallonie) (2011) *Visibilité et sécurité des abords d'écoles*, Namur, 42 p.

Ministère du Transport du Québec (2002) *Guide de détermination des limites de vitesse – sur les chemins du réseau routier municipal, troisième édition*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 65 p.

Ministère du Transport du Québec (2009) *Redécouvrir le chemin de l'école - guide d'implantation de trajets scolaires favorisant les déplacements actifs et sécuritaires vers l'école primaire*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 70 p.

Ministère du Transport du Québec (2013) *Troisième rapport de recommandations – Pour des routes de plus en plus sécuritaires*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 59 p

VÉLO QUÉBEC (2009) *Aménagement en faveur des piétons et des cyclistes - guide technique*, Montréal, 168 p.

VÉLO QUÉBEC (2011) *Mode d'emploi ; stationnements pour vélo*, Montréal, 2 p.  
[[http://www.veloquebec.info/documents/OVB08\\_stationnement.pdf](http://www.veloquebec.info/documents/OVB08_stationnement.pdf)]

VÉLO QUÉBEC (2011) *Opération vélo-boulot*. [[www.velo.qc.ca/veloboulot](http://www.velo.qc.ca/veloboulot)]

CARTE SIGNALISATION – ÉTAT DE LA SITUATION ACTUELLE



État de la signalisation autour de l'école de l'Envol  
Pavillon Académie de l'Assomption

**Légende**

- Répartition des élèves
- Réseau cyclable
- École
- Brigadier scolaire

**Signalisation:**

- Arrêt
- Approche d'une zone scolaire
- Zone scolaire
- Zone parc
- Passage pour piétons
- Passage pour cyclistes
- Limite de vitesse maximum
- Accès interdit
- Cédez le passage
- Stat. interdit / Débarcadère autobus
- Feu de circulation
- Feu piéton
- Fin de la voie
- Bande réservée aux cyclistes
- Bande réservée aux piétons
- Chaussée partagée
- Ruelles/sentiers piétonniers

0 25 50 100 200 250m

**Loisir et Sport**  
Abitibi-Témiscamingue

**APIED AVELO**  
VILLE ACTIVE  
Vélo Québec

MLS et Associés, architectes inc.  
1200, 8e rue, Val-d'Or (QC) J9P 3N7  
T : 819.824.3651  
F : 819.824.2804  
C: mls@mlsarchitectes.com

Source: Ville de La Sarre-ministère des Ressources naturelles et de la Faune (Photocartothèque Québécoise), Orthophotographies 2006 au 1 : 20 000

Préparé par : Caroline Morneau, M.Sc. DU  
Juin 2014

TRAJET DES AUTOBUS SCOLAIRES

Commission scolaire du Lac-Abitibi  
École de l'Envol, Pavillon Académie de l'Assomption  
Trajet 8

**CIRCUIT 8**  
**2013-2014**

*Pavillon Académie*

VÉHICULE NO	1009
NOMBRE DE RANGÉES DE BANQUETTES	12
NUMÉRO DE PLAQUE	A67851-3
MODÈLE ET ANNÉE DU VÉHICULE	Blue-Be-Vision 2011
NUMÉRO DE SÉRIE	1BAKGC.PH3BF278225
DIESEL OU ESSENCE	Diesel
CONDUCTEUR	Michel Blais 8, des Chalets, La Sarre, Qc, J0Z 3E9 (819)339-2891

HEURE DE DÉPART	DÉPART DE	ARRIVÉE À	HEURE D'ARRIVÉE (à l'endroit souligné si plus d'une rue)	NOMBRE D'ÉLÈVES TRANSPORTÉS								ODOMÈTRE DÉPART	ODOMÈTRE ARRIVÉE	
				Maternelle	Académie	Victor	Secondaire Polyno	Profession Polyno	L.P.	Adultes Centre	Person. L.P.			Laissez-passer annuel (à l'ifnc.)
A.M.	7h 27	Garage La Sarre	Village Normétal, 1er embarquement: Route 111, Village de Normétal, Polyno	7h 50									93025	93058
			Garage LS	8h 26		6	1	27	2	9	8		93095	93095
				8h 31									93098	93098
De Polyno en a.m. à l'Académie en p.m. = km productif														
P.M.	15h 15	Garage LS	Académie	15h 27									93098	93101
	15h 37	Académie	3e Rue E, 12e Ave E, Massé, Limoges, Massé, 12e Ave E, Lavoie, Vallée, 12e Ave E, 3e Rue E 2e Rue E, Polyno	16h 03	9	39					1		93110	93110
	16h 10	Polyno	Route 111, Village de Normétal, dernier débarquement : # 16 rue Commerciale	16h 47		6	1	27	2	9	8		93145	93145
		Garage LS		17h 11									93180	93180

Km productif 82 ✓  
Km improductif 73  
Total 155

J'atteste que j'ai vérifié les informations inscrites dans le présent document et qu'elles sont conformes à la réalité.

Date : 3/11/2013 Signature du transporteur

*[Signature]*  
Dominic Maheux

Geobus 80,4 km

TRAJET DES AUTOBUS SCOLAIRES

Commission scolaire du Lac-Abitibi  
École de l'Envol, Pavillon Académie de l'Assomption  
Trajet 20

CIRCUIT 20  
2013-2014

*Pavillon Académie*

VÉHICULE NO	32 51
NOMBRE DE RANGÉES DE BANQUETTES	12
NUMÉRO DE PLAQUE	A59014
MODÈLE ET ANNÉE DU VÉHICULE	INTERCOOL
NUMÉRO DE SÉRIE	1H188A PPSH 5748
DIESEL OU ESSENCE	DIESEL
CONDUCTEUR	Anne-Marie Audet 915, Route 111 E, LA SARRE, Qc, J9Z 2X2 (819)333-5355

NOMBRE D'ÉLÈVES TRANSPORTÉS

HEURE DE DÉPART	DÉPART DE	ARRIVÉE À	HEURE D'ARRIVÉE <small>(à l'endroit soulagé si plus d'une rue)</small>	NOMBRE D'ÉLÈVES TRANSPORTÉS										ODOMÈTRE DÉPART	ODOMÈTRE ARRIVÉE	
				Primaire Viter	Maternelle Académie	Primaire	Académie	Secondaire	Polyno	Professionnel	Adultes Centre La	Retour	Laissez-passer annuel			
A.M.	8h27	Garage La Sarre	1er embarquement : 148 Route 393 Sud, La Sarre	8h38											176812	176813
			Rte 393 S, Route 111 Est, 3e Rue E de La Sarre, Victor Cormier	8h41	16	3		14				1	3		176822	10✓
			Polyno	8h44											176829	10✓
			2e Rue E, 12e Ave E, Massé, Lavoie, Vallée, 12e Ave E, 2e Rue E, Académie	8h48		9	37								176834	10✓
		Garage La Sarre		8h35											176837	10✓

Note : De l'Académie en a.m. à Victor Cormier en p.m. = km productif

HEURE DE DÉPART	DÉPART DE	ARRIVÉE À	HEURE D'ARRIVÉE <small>(à l'endroit soulagé si plus d'une rue)</small>	NOMBRE D'ÉLÈVES TRANSPORTÉS										ODOMÈTRE DÉPART	ODOMÈTRE ARRIVÉE	
				Primaire Viter	Maternelle Académie	Primaire	Académie	Secondaire	Polyno	Professionnel	Adultes Centre La	Retour	Laissez-passer annuel			
P.M.	14h45	Garage LS	Victor Cormier	14h53										176837	176837	
	15h	Victor Cormier	Rte 393 S, Rte 111 Est, attente au domicile	15h15	10							3			176850	10✓
	15h45	Domicile au 915 Rte 111 E	Polyno	15h50											176854	10✓
	16h10	Polyno	Rte 393 S, Rte 111 Est de La Sarre, adresse dernier débarquement : 855 Rte 111 E	16h15							13	1	3		176859	10✓
		Garage La Sarre		16h15											176862	10✓

J'atteste que j'ai vérifié les informations inscrites dans le présent document et qu'elles sont conformes à la réalité.

Date : 31/08/13

Signature du transporteur

*Dominic Maheux*  
Dominic Maheux Géobus = 46.7 Km

km productif 46.7 ✓ 20  
km improductif 7  
Total 53

# TRAJET DES AUTOBUS SCOLAIRES

Commission scolaire du Lac-Abitibi  
 École de l'Envol, Pavillon Académie de l'Assomption  
 Trajet 21

**CIRCUIT 21**  
**2013-2014**

*Pavillon Académie*

VÉHICULE NO	803
NOMBRE DE RANGÉES DE BANQUETTES	10
NUMÉRO DE PLAQUE	A-59477
MODELE ET ANNÉE DU VÉHICULE	Blue Bird 2009
NUMÉRO DE SÉRIE	10AKDCPH29F259443
DIESEL OU ESSENCE	DIESEL
CONDUCTEUR	Armand Létourneau 922, Rang 6-7 Est, La Sarre, Qc, J9Z 2X2 (819)333-6316

12 oct 2013

HEURE DE DÉPART	DÉPART DE	ARRIVÉE À	HEURE D'ARRIVÉE <small>(à l'adresse assignée si plus d'une case)</small>	Primaire	Maternelle	Académie	Secondaire	Professionnel	Adultes	Libérez-passez	ODOMÈTRE DÉPART	ODOMÈTRE ARRIVÉE
				Victor	Académie	Poly	Centre Le	annuel				
A.M.	7h40	Garage LS	1er embarquement : no. 141, rue Saulnier, La Sarre	7h44							82225	82228
			Rue Saulnier, Ave Trudel, rue Marcotte, Ave Carignan, rue Marcotte, Ave Trudel, rue Bienvenu, Ave Gagnon, Demers O, rue du Coteau, Victor Cormier	8h05	42	4	2			1		82233
		Victor Cormier	Rue Principale, Académie	8h10								82234
		Académie	Rue Principale, ave Cormier, rue du Coteau, rue Principale, ave Cormier, Académie	8h22		4	1					82237
		Garage La Sarre		8h32								82240
De l'Académie à Victor Cormier = km productif												
P.M.	14h45	Garage LS	Victor Cormier	14h50							82240	82244
		Victor Cormier	Rue Saulnier, Ave Trudel, rue Marcotte, ave Carignan, rue Marcotte, Ave Trudel, rue Bienvenu, Ave Gagnon, Ave Demers O, Académie	15h22	41							82250
		Académie	Rue Principale, ave Cormier, rue du Coteau, ave Cormier, Principale, Route 111 O, chemin Calamité, Rang 8-9 O, adresse du dernier débarquement : 841 (pour #29) Rang 8-9 (Calamité)	16h05		7	4			1		82271
		Garage La Sarre		16h20								82282

J'atteste que j'ai vérifié les informations inscrites dans le présent document et qu'elles sont conformes à la réalité.

Date : 2013-10-17

Signature du transporteur

Dominic Maheux

km productif	37
km improductif	30
Total	57

# TRAJET DES AUTOBUS SCOLAIRES

Commission scolaire du Lac-Abitibi  
 École de l'Envol, Pavillon Académie de l'Assomption  
 Trajet 22

**CIRCUIT 22**  
**2013-2014**

*Pavillon Académie*

VÉHICULE NO 0902  
 NOMBRE DE RANGÉES DE BANQUETTES 10  
 NUMÉRO DE PLAQUE A 59479  
 MODÈLE ET ANNÉE DU VÉHICULE B7B #15101 2008  
 NUMÉRO DE SÉRIE 18AKDCPH09F259442  
 DIESEL OU ESSENCE Diesel  
 CONDUCTEUR Guy Tremblay  
 81, avenue Banville, La Sarre, Qc, J9Z 3K5  
 (819)333-1244

HEURE DE DÉPART	DÉPART DE	ARRIVÉE À	HEURE D'ARRIVÉE (si l'écrit est souligné, si plus d'une rue)								ODOMÈTRE DÉPART	ODOMÈTRE ARRIVÉE	
				Primaire Victor	Maternelle	Académie	Primaire Académie	Secondaire Poly/vo	Professionnel	Polyvo			Adultes Centre La
A.M.	7h40	Garage LS	1er embarquement : <u>6</u> rue Morneau	7h44								90280	90283
			Rue Morneau, Ave Langlois, rue Blais, rue Lambert, Ave Leclerc, 12e Ave O, 12e Ave O (Rg 5), <u>Victor Cormier</u>	8h04	22	XX					X		90290
	8h05	Victor Cormier	Du Parc, rue Morneau, rue Lambert, ave Gagnon, rue Blais, ave Demers Ouest, <u>Académie</u>	8h23		55					1		90297
			Garage La Sarre	8h31									90301
Note : De Académie en a.m. à Victor en p.m. = km productif													
P.M.	14h45	Garage LS	Victor Cormier	14h50								90301	90304
		Victor Cormier	Rue Morneau, Ave Langlois, rue Blais, Ave Leclerc, 12e Ave O (Rg 5), 12e Ave O, <u>Académie</u>	15h19	22						1		90312
	15h36	Académie	Rue Saulnier, ave Gagnon, rue Lambert, Ave Demers Ouest, rue Morneau, <u>adresse dernier débarquement</u> no <u>42</u> rue Morneau La Sarre	15h54		76					1		90318
			Garage La Sarre	15h57									90320

J'atteste que j'ai vérifié les informations inscrites dans le présent document et qu'elles sont conformes à la réalité.

Date : 21-11-2013

Signature du transporteur

*Dominic Maheux*  
 Dominic Maheux

km productif 29 ✓  
 km improductif 11  
 Total 40

# TRAJET DES AUTOBUS SCOLAIRES

Commission scolaire du Lac-Abitibi  
École de l'Envol, Pavillon Académie de l'Assomption  
Trajet 24

**CIRCUIT 24** *Pavillon Académie*

2013-2014

VÉHICULE NO	5367
NOMBRE DE RANGÉES DE BANQUETTES	12
NUMÉRO DE PLAQUE	A 59462-8
MODÈLE ET ANNÉE DU VÉHICULE	CE 300 2006
NUMÉRO DE SÉRIE	4DRBULAP16B212210
DIESEL OU ESSENCE	Diesel
CONDUCTEUR	Céline Goudreau 241, 3e Avenue est, La Sarre, Qc, J9Z 2K9 (819)333-5895

**NOMBRE D'ÉLÈVES TRANSPORTÉS**

HEURE DE DÉPART	DÉPART DE	ARRIVÉE À	HEURE D'ARRIVÉE <small>(à l'endroit souligné si plus d'une rue)</small>	NOMBRE D'ÉLÈVES TRANSPORTÉS										ODOMÈTRE DÉPART	ODOMÈTRE ARRIVÉE	
				Maternelle Veier	Primaire Veier	Maternelle	Académie	Primaire Académie	Secondaire Polyno	Professionnel	Polyno	Adultes Centre Le Retour	Laissez-passer annuel			
A.M.	7:55	Garage La Sarre	1er embarquement : 42 rue Dionne, La Sarre	8:00											156011	156013
			Rue Dionne, Ave Morin, rue Dubuc, rue Isabelle, Académie	8:15			5	35					0			156017
			Garage La Sarre	8:25												156021
P.M.	15:30	Garage LS	Académie	15:36											156021	156025
			Rue Dionne, Ave Morin, rue Dubuc, rue Isabelle, Polyno	15:55			5	35					1			156031
			Banville, Limoges, Limoges-Dubuc, Isabelle, 12e Ave E, dernier débarquement : 153 12e Ave E	16:33						38	0	6	2			156035
			Polyno	16:30												156037

J'atteste que j'ai vérifié les informations inscrites dans le présent document et qu'elles sont conformes à la réalité.

Date : 3-11-2013

Signature du transporteur

*Dominic Maheux*  
Dominic Maheux

km productif	14 ✓
km improductif	12
Total	26

Géobus : 17,4 Km

TRAJET DES AUTOBUS SCOLAIRES

Commission scolaire du Lac-Abitibi  
École de l'Envol, Pavillon Académie de l'Assomption  
Trajet 25

**CIRCUIT 25**  
**2013-2014**

*Pavillon Académie*

VÉHICULE NO	25
NOMBRE DE RANGÉES DE BANQUETTES	12
NUMÉRO DE PLAQUE	A59011-3
MODÈLE ET ANNÉE DU VÉHICULE	305 = 2001
NUMÉRO DE SÉRIE	164213658
DIESEL OU ESSENCE	Diesel
CONDUCTEUR	Hélène Fortin 640, Rg 8-9 ouest, La Sarre, Qc, J9Z 2X1 (819)333-5253

NOMBRE D'ÉLÈVES TRANSPORTÉS

HEURE DE DÉPART	DE DÉPART DE	ARRIVÉE À	HEURE D'ARRIVÉE <small>(à l'endroit soulagé si plus d'une rue)</small>	NOMBRE D'ÉLÈVES TRANSPORTÉS										ODOMÈTRE DÉPART	ODOMÈTRE ARRIVÉE
				Primaires	Maternelle	Académie	Primaires	Académie	Secondaire	Professionnel	Polytechnique	Adultes	Conduite		
A.M.	7h51	Garage La Sarre	1er embarquement : Coin Ave Cardinal-rue Marquis	7h54										216349	216351
			Ave Cardinal/rue Marquis, Ave Cardinal, Ave Langlois/rue Audet, rue Pagé/Ave Gingras, Ave Langlois, rue Pagé, rue Nordique, rue Létourneau, Ave Limoges, Ave Banville, rue Pagé Académie.	8h15		8	44						2		216357
			Garage La Sarre	8h23											216360
P.M.	15h50	Garage LS Académie	Académie	16h06										216360	216364
	16h37		2e Rue E, Ave Cardinal/rue Marquis, Ave Cardinal, Ave Langlois/rue Audet, Rue Pagé/Ave Gingras, Ave Langlois, rue Pagé, rue Nordique, ave Banville, rue Létourneau, Ave Limoges, rue Pagé, Route 393 Nord, Route 111 Est, adresse dernier débarquement : # _____ Rte 111 Est	16h40		11	55						3		216381
			Garage La Sarre	16h43											216384

J'atteste que j'ai vérifié les informations inscrites dans le présent document et qu'elles sont conformes à la réalité.

Date: 2-11-2013

Signature du transporteur: *Dominic Maheux*

Dominic Maheux

Km productif	23
Km improductif	12
Total	35

Géokms = 18,5 Km

TRAJET DES AUTOBUS SCOLAIRES

Commission scolaire du Lac-Abitibi  
 École de l'Envol, Pavillon Académie de l'Assomption  
 Trajet 48

Pavillon Académie

# 48  
 matin

Le matin / Arrivée aux écoles

Lieu de départ : 65 Rue Léonine La Sarre	Odomètre 38289,3	Heure : 7h58
Lieu d'embarquement du 1 <sup>er</sup> élève : 343, 2 <sup>e</sup> rue est La Sarre	Odomètre : 38291,4	Heure : 8h05
Nom de l'élève : Océanne Laurin Chouinard	No. de porte : 343	

Nom de la 1 <sup>re</sup> école	Provenance (rang, rue, municipalité)	Mat	Prim	Sec	EHDAA	Odomètre	Heure
Académie	343, 2 <sup>e</sup> rue est	11	3			38296,7	8h20
	28, 3 <sup>e</sup> ave ouest						
	71, 2 <sup>e</sup> ave est						
	136, 1 <sup>re</sup> rue ouest						

Nom de la 2 <sup>e</sup> école	Provenance (rang, rue, municipalité)	Mat	Prim	Sec	EHDAA	Odomètre	Heure
Académie	175, 4 <sup>e</sup> rue est	2	15			38300,0	8h33
	172, ave des Saules						
	125, 3 <sup>e</sup> rue est						
	136, ave des Pins						

Nom de la 3 <sup>e</sup> école	Provenance (rang, rue, municipalité)	Mat	Prim	Sec	EHDAA	Odomètre	Heure
Polyno	246, ave chemin-de-fin ouest			2		38303,8	8h44

Nom de la 4 <sup>e</sup> école	Provenance (rang, rue, municipalité)	Mat	Prim	Sec	EHDAA	Odomètre	Heure
						38305,0	8h50

65 Rue Léonine

12.1 ✓  
 + 2

TRAJET DES AUTOBUS SCOLAIRES

Commission scolaire du Lac-Abitibi  
 École de l'Envol, Pavillon Académie de l'Assomption  
 Trajet 49

Pavillon Académie

#49  
 matin

Le matin / Arrivée aux écoles

Lieu de départ : 30, 2 Rue EST (Autobus Leclerc)	Odomètre : 9398.3	Heure : 8.02
Lieu d'embarquement du 1 <sup>er</sup> élève : 828 Rte 393 N	Odomètre : 9400.8	Heure : 8h05
Nom de l'élève : BROUILLARD (3)	No. de porte : 828	

Nom de la 1 <sup>re</sup> école	Provenance (rang, rue, municipalité)	Mat	Prim	Sec	EHDAA
Le Retour	Rg 10 ouest				1

Odomètre	Heure
9426.6	8h30

Nom de la 2 <sup>e</sup> école	Provenance (rang, rue, municipalité)	Mat	Prim	Sec	EHDAA
Académie	393 N		11		
	Rg 10-est-ouest		9		
	PLACE 500-400-300-200	3	4		
	Rue des cedres	2	4		
	Principale Chalet	2	3		

Odomètre	Heure
9427.3	8h36

Nom de la 3 <sup>e</sup> école	Provenance (rang, rue, municipalité)	Mat	Prim	Sec	EHDAA
Poly NO	393 N			6	
	Rg 10 O			2	
	Rue des cedres			4	
	Des chalets			1	

Odomètre	Heure
9428.7	8h40

Nom de la 4 <sup>e</sup> école	Provenance (rang, rue, municipalité)	Mat	Prim	Sec	EHDAA

Odomètre	Heure

+ 27.9 ✓  
 + 2 29.9

TRAJET DES AUTOBUS SCOLAIRES

Commission scolaire du Lac-Abitibi  
 École de l'Envol, Pavillon Académie de l'Assomption  
 Trajet 50

Pavillon Académie

#50  
 matin

Le matin - Arrivée aux écoles

Lieu de départ : 30, 2 Rve est	Odomètre : 225412.7	Heure : 8h14
Lieu d'embarquement du 1 <sup>er</sup> élève : 710, Rte 393 N	Odomètre : 225.413.9	Heure : 8h16
Nom de l'élève : Godin CAROLINE	No. de porte : 710	

Nom de la 1 <sup>re</sup> école	Provenance (rang, rue, municipalité)	Mat	Prim	Sec	EHDAA
ST-ANDRÉ	LAC TICABIITE				1

Odomètre	Heure
225428.5	8h35

Nom de la 2 <sup>e</sup> école	Provenance (rang, rue, municipalité)	Mat	Prim	Sec	EHDAA
ACADEMIE	Rte 393 N	2	1		
	Rang 8-9-EST	1	4		
	Rang 8-9-Ouest	2	1		

Odomètre	Heure
225429.2	8h37

Nom de la 3 <sup>e</sup> école	Provenance (rang, rue, municipalité)	Mat	Prim	Sec	EHDAA
POLYNO	RTE 393 N			6	
	Rg 9 EST			2	

Odomètre	Heure
225431.2	8h42

Nom de la 4 <sup>e</sup> école	Provenance (rang, rue, municipalité)	Mat	Prim	Sec	EHDAA

Odomètre	Heure

GARAGE 225434.0 8h55

R:\Unite025\Transport scolaire\2013-2014\Rencontre des transporteurs\Renseignements sur l'utilisation des véhicules.doc16/08/2013

17.3 ✓  
 19.3

TRAJET DES AUTOBUS SCOLAIRES

Commission scolaire du Lac-Abitibi  
 École de l'Envol, Pavillon Académie de l'Assomption  
 Trajet 51

Pavillon Académie

#51  
 matin

Le matin / Arrivée aux écoles

Lieu de départ : 30, 2 RUE EST	Odomètre : 111330.5	Heure : 8.05
Lieu d'embarquement du 1 <sup>er</sup> élève : 185, 3 AVE EST	Odomètre : 111321.8	Heure : 8h10
Nom de l'élève : BEAUCHAMPS SABRIN	No. de porte : 185	

Nom de la 1 <sup>re</sup> école	Provenance (rang, rue, municipalité)	Mat	Prim	Sec	EHDAA	Odomètre	Heure
ACADEMIE	Rg 6-7 EST	1	11			111339.0	8h40
	3 AVE EST		6				

Nom de la 2 <sup>e</sup> école	Provenance (rang, rue, municipalité)	Mat	Prim	Sec	EHDAA	Odomètre	Heure
POLYNO	Rg 6-7 EST			10		111341.3	8h50
	3, AVE EST			14			
	+ SAULE + 4 AVE						
	+ RUE RATE + CARRE						

Nom de la 3 <sup>e</sup> école	Provenance (rang, rue, municipalité)	Mat	Prim	Sec	EHDAA	Odomètre	Heure

Nom de la 4 <sup>e</sup> école	Provenance (rang, rue, municipalité)	Mat	Prim	Sec	EHDAA	Odomètre	Heure

Coorage - 111344 - 0

19.5  
 + 2  
 21.5

## RAPPORT D'EXPERTISE DE STATIONNEMENTS DE VÉLOS

### SOMMAIRE DU RAPPORT DE VISITE

École de l'Envol, Pavillon Académie de l'Assomption

---

---

Adresse :	24, 5 <sup>e</sup> Avenue Est, La Sarre
Contact :	Éric Dupuis, directeur
Nombre d'élèves :	417
Nombres d'employés :	60
Date de la visite :	2 mai 2014, 9 h

---

---

#### Sommaire :

Nombre de places lors de la visite :	Il y a 2 stationnements. Le premier possède 1 support de 5 places en mauvais état et est situé à l'extérieur de la cour. L'autre a 3 supports d'une capacité de 9 places chacun situé dans la cour d'école à proximité de la bande cyclable. Le positionnement des supports permet l'utilisation de seulement 16 places.
Nombre recommandé de places :	Entre 22 et 89 (1 place par groupe de 5 à 20 élèves et 1 place par groupe de 10 à 40 employés).
Résumé des recommandations :	Le nombre de places disponibles est insuffisant selon les recommandations de Vélo-Québec. Le type de supports existants n'est pas celui à privilégier, prévoir le remplacement éventuel par des supports de type râtelier. L'ajout de 2 stationnements en façade permettrait de diversifier les emplacements et de répondre aux différents cyclistes (écoliers, personnel, citoyens) et de provenance différente.

---

---

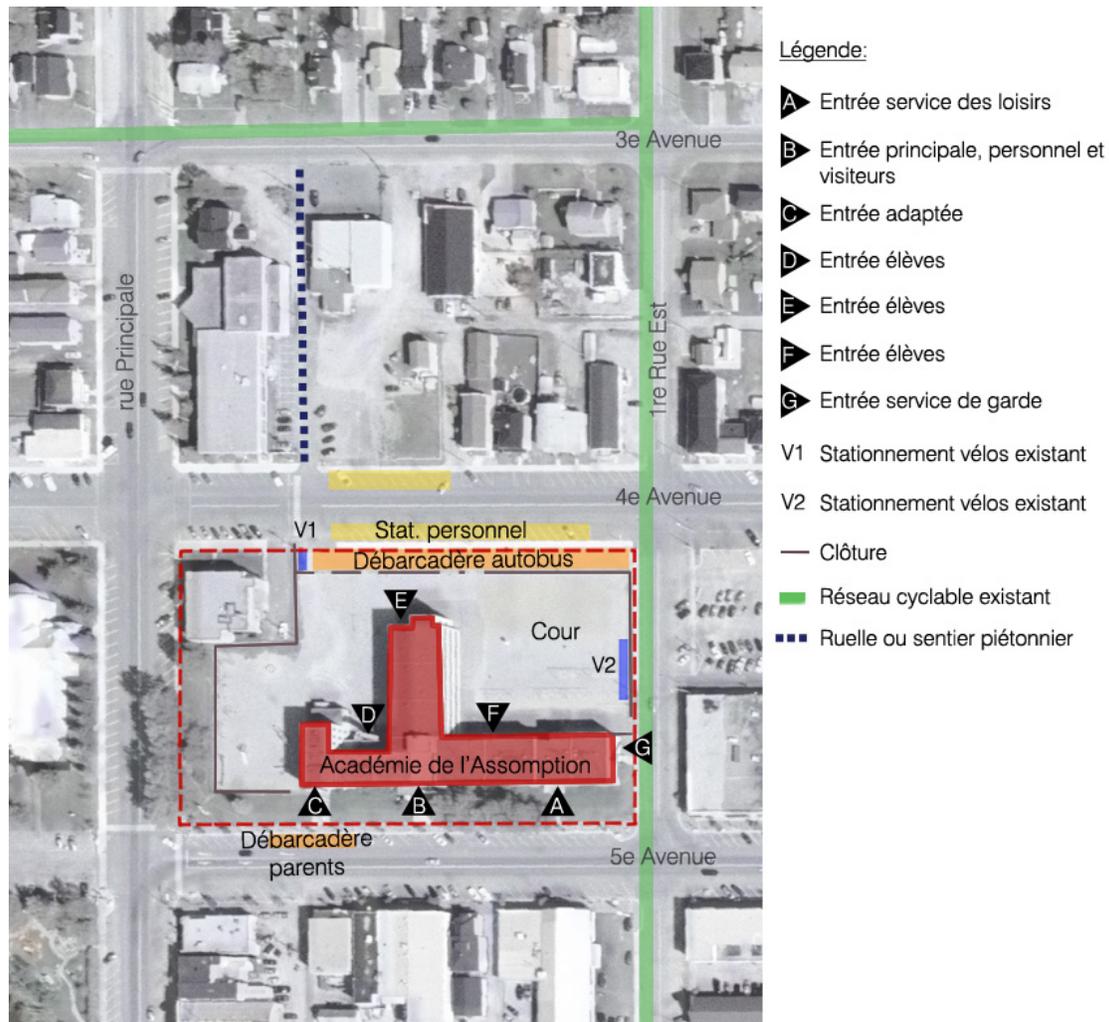
Visite effectuée par :	Caroline Morneau MLS et Associés, architectes inc. 1200, 8 <sup>e</sup> Rue, Val-d'Or (Québec), J9P 3N7 819 824-3651 poste 216 ou <a href="mailto:caroline.morneau@mlsarchitectes.com">caroline.morneau@mlsarchitectes.com</a>
------------------------	---

# 1.ÉTAT DES LIEUX

## 1.1 Emplacement et environnement de l'école

L'école de l'Envol, Pavillon Académie de l'Assomption, se trouve dans un environnement urbain de moyenne densité de la Ville de La Sarre. Elle est située sur la 5e Avenue Est, une rue commerciale. Les bâtiments adjacents à l'école sont principalement des commerces et des institutions (église, Commission scolaire, Hôtel de Ville). Vers le nord, le secteur est majoritairement résidentiel, tandis qu'au sud, il s'agit d'un secteur mixte commercial et industriel. Outre la 5e Avenue Est, elle est ceinturée par la rue Principale, la 4e Avenue Est et la 1re Rue Est.

Le secteur à proximité de l'école comprend une bonne mixité d'usage. À l'intérieur d'un rayon de 500 m, le secteur est à proximité majoritairement d'une zone commerciale, plus on s'éloigne vers le nord plus il y a d'habitations avec une bonne diversité dans la typologie allant de l'unifamilial au multi logement. Les bâtiments sont généralement en retrait par rapport aux rues parfois très larges à l'exception de ceux sur la 5e Avenue Est. La trame urbaine rectangulaire offre une bonne perméabilité du secteur. Il existe deux barrières (une naturelle et une humaine) aux déplacements, soit la rivière du sud à l'ouest et au sud de l'école et le chemin de fer au sud.



Plan d'implantation de l'école

## 1.2 Particularités de l'école

### 1.2.1 Habitudes de transport des élèves

Selon la direction, un peu plus de la moitié des élèves ont accès au transport scolaire. La carte de répartition géographique montre bien la dispersion des élèves fréquentant cet établissement, reste qu'il y a un bon nombre d'entre eux qui demeurent à l'intérieur du rayon de 1,6 km. Toujours selon la direction, environ 15 % des écoliers se rendent à l'école à pied, 10 % en vélo lorsque la température le permet et un peu plus de 25 % seraient déposés par les parents.

### 1.2.2 Habitudes de transport des employés

Selon la direction, il n'y a aucun membre du personnel qui utilise occasionnellement le vélo comme moyen de transport. Le moyen de transport principal des employés est l'automobile, certains se déplacent vers d'autres écoles, parfois à l'extérieur de la ville.

### 1.2.3 Réalité de l'école

L'école de l'Envol, Pavillon Académie de l'Assomption, ne souligne pas de problème particulier de vol ou de vandalisme durant la période scolaire. Les supports sont localisés dans un secteur à la vue près des entrées de la cour d'école.

## 1.3 Stationnements existants

L'école de l'Envol, Pavillon Académie de l'Assomption, possède deux stationnements de vélos sur son territoire actuellement. Lors de la visite, les conditions climatiques, froid et pluie, n'étaient pas favorables, il y avait tout de même 3 vélos.

Le stationnement V1 comporte un support de 5 places qui est en mauvais état, environ 4 places sur 5 sont utilisables. Il est situé à l'extérieur de la cour d'école près du débarcadère d'autobus. Le support n'est pas ancré, mais simplement déposé sur le gravier. De manière générale, il est à la vue de la rue, de l'école et des bureaux de la Commission scolaire. L'un des vélos qui s'y trouvaient lors de la visite était appuyé sur la clôture et un sur le support. Il faut noter également que le stationnement de vélos est situé près du passage d'écoliers.



Le stationnement V2 possède trois supports de 9 places chacun, mais dont seulement 4 places par support sont disponibles compte tenu de leur disposition. Il est situé à l'intérieur de la cour d'école près de l'entrée du service de garde et de la bande cyclable. Les supports sont simplement déposés sur le gravier, mais les vélos sont en partie sur l'asphalte. De manière générale, il est à la vue de la rue et des classes.

## 2. RECOMMANDATIONS

Le nombre recommandé de places pour les établissements d'enseignement par le *Guide technique Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes* est de 1 place de stationnement pour 5 à 20 élèves et 1 place pour 10 à 40 employés. Pour l'école de l'Envol, Pavillon Académie de l'Assomption, cette norme représente un minimum de 23 places de stationnement et un maximum de 89.

Considérant cette norme et les observations faites sur le terrain de l'école, MLS et Associés, architectes inc. recommande :

- Ajouter des places disponibles;
- Remplacer les supports à vélo existants;
- Réorganiser les stationnements existants.

Et ce, pour les raisons suivantes :

- Aucun support disponible pour le personnel;
- Les supports existants sont endommagés et ne permettent pas de cadenas le cadre et la roue avant avec un cadenas en U et ils peuvent tordre la roue et endommager les vélos. Le remplacement par un type râtelier permet d'avoir un maximum de places dans un minimum d'espace;
- La disposition des supports ne permet pas de les utiliser à leur plein potentiel;
- Éviter que les cyclistes utilisent le mobilier urbain ou les arbres pour appuyer leur vélo.

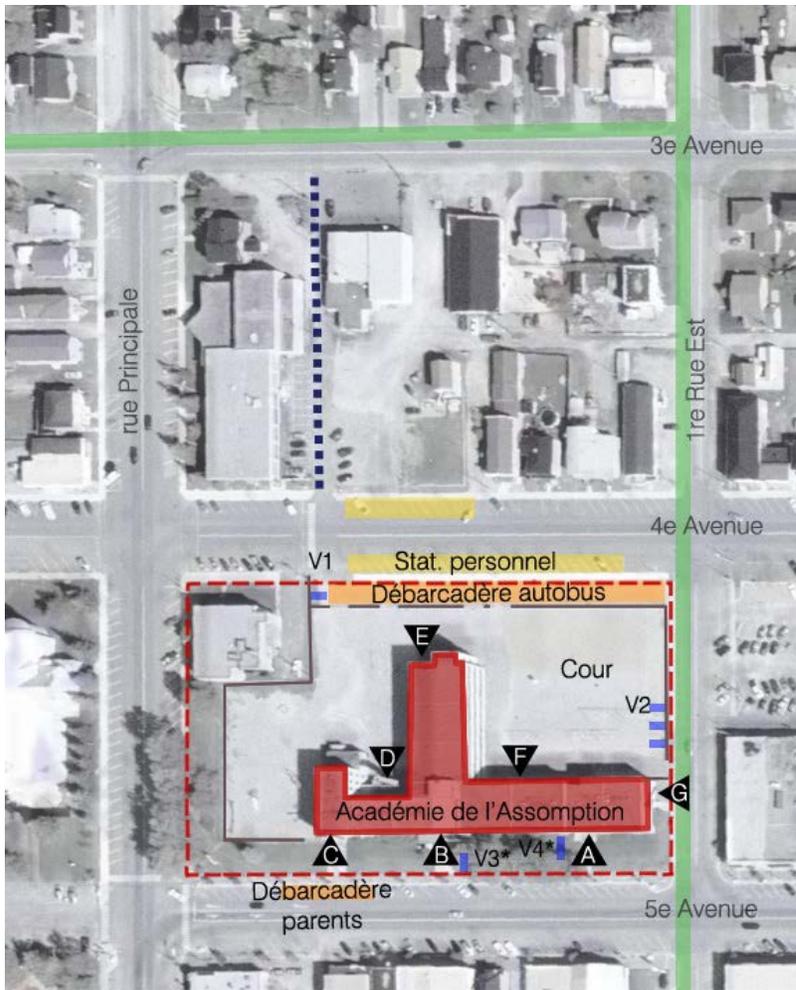
Autres considérations : Les supports existants au stationnement V2 apparaissent en bon état, donc il est possible de les conserver. Toutefois lors de leur remplacement, il serait important de choisir un type de support adéquat.

### 2.1 Sites recommandés

Afin d'accroître l'utilisation des stationnements de vélos et pour améliorer la sécurité, certains éléments méritent d'être considérés :

- Ajout de places et réorganisation des supports aux stationnements V1 et V2;
- L'ajout de deux stationnements, un près de l'entrée principale (B) et un près de l'entrée des loisirs (A) sur la 5<sup>e</sup> Avenue accommoderait le personnel, les visiteurs et les citoyens qui arrivent de ce côté. La surveillance indirecte par les fenêtres de l'école est possible et les supports feraient alors concurrence aux autres supports improvisés tels que les arbres, bancs ou clôtures à proximité.

MLS et Associés, architectes inc. recommande l'installation des nouveaux supports à vélo, la réorganisation des stationnements V1 et V2 et l'ajout de stationnements aux endroits V3\* et V4\*



**Légende:**

- A** Entrée service des loisirs
- B** Entrée principale, personnel et visiteurs
- C** Entrée adaptée
- D** Entrée élèves
- E** Entrée élèves
- F** Entrée élèves
- G** Entrée service de garde
- V1 Stationnement vélos existant
- V2 Stationnement vélos existant
- V3\* Stationnement vélos proposé
- V4\* Stationnement vélos proposé
- Clôture
- Réseau cyclable existant
- Ruelle ou sentier piétonnier

**Plan d'implantation de l'école proposé**

Emplacement : V1 voir plan d'implantation proposé  
 Accès : 4<sup>e</sup> Avenue Est  
 Revêtement : Gravier  
 Nombres de places : 21 places  
 Type de support : Râtelier 7 places ancré au sol



Emplacement : V2 voir plan d'implantation proposé  
 Accès : 1<sup>re</sup> Rue Est  
 Revêtement : Gravier et asphalte  
 Nombres de places : 27 places supports existants/ 21 places nouveaux supports  
 Type de support : Râtelier 7 places ancré au sol ou existants



Emplacement : V3\* voir plan d'implantation proposé  
Accès : 5<sup>e</sup> Avenue Est  
Revêtement : Gazon  
Nombres de places : 7 places  
Type de support : Râtelier 7 places ancré au sol



Emplacement : V4\* voir plan d'implantation proposé  
Accès : 5<sup>e</sup> Avenue Est  
Revêtement : Gazon  
Nombres de places : 7 places  
Type de support : Râtelier 7 places ancré au sol



MLS et Associés, architectes inc. recommande d'offrir environ 56 places, soit la médiane entre le minimum et le maximum recommandé pour l'usage de cet édifice, afin de ne pas réduire l'offre existante (32), mais plutôt de l'augmenter pour répondre à la demande. Il serait préférable de remplacer dès maintenant les supports en mauvais état. Les nouveaux supports devraient être de type râtelier.

## 2.2 Type de support recommandé



Nous recommandons les supports de type râtelier à sept places (CP-7) ou un type mural. (Voir Annexe E pour les caractéristiques techniques)

### *Râtelier à 7 places*

Capacité de ce type de support : 7 vélos ou plus

Surface d'ancrage : Béton (surface idéale), asphalte, pavé, gazon, criblure de pierre

#### Avantages :

- Facile de cadénasser le cadre et la roue avant avec un cadenas en U;
- Bon support du vélo lorsqu'il est debout, avant qu'il ne soit cadénassé;
- Haute densité de stationnement.

#### Inconvénients :

- Manœuvre de stationnement plus difficile en raison du chevauchement des guidons;
- Difficulté d'utilisation avec un petit cadenas en U ainsi qu'avec un vélo à gros pneus ou avec un cadre spécial;
- Accumulation de débris au sol.

#### Optimisation du support :

- Installer le râtelier perpendiculairement à un mur afin que les deux côtés puissent être utilisés;
- Mettre la roue avant du vélo dans le support et attacher le cadenas en U tel que montré sur la photo ci-contre (le côté du cadenas où se trouve la serrure devrait se trouver vers le cadre du vélo et non au niveau du support). Ainsi, il sera plus facile d'insérer un autre vélo dans l'espace voisin.

## 2.3 Autres recommandations

### 2.3.1 Visibilité des stationnements

Marquer adéquatement le cheminement vers le stationnement pour vélos à l'aide des symboles appropriés (bicyclettes et chevrons ou flèches) pour rappeler la présence des cyclistes aux automobilistes et inciter les véhicules à moteur à libérer les emplacements destinés aux vélos (voir l'exemple ci-contre).

Indiquer à l'aide de pancartes la présence des stationnements pour vélos (voir exemple ci-contre).



### 2.3.2 Accroître l'utilisation et améliorer la sécurité

#### Inauguration des supports

- L'arrivée des nouveaux supports à vélo peut passer inaperçue. Nous encourageons fortement la direction de l'école à en informer les élèves et les membres du personnel par votre bulletin d'information, une lettre, etc. Organiser un évènement d'inauguration des supports à vélo est aussi un excellent moyen de faire connaître cette nouvelle installation. En plus d'informer les élèves et les membres du personnel de cette nouvelle infrastructure, cela démontrera que l'école a répondu à une préoccupation qu'est le vol de vélos.



#### Campagne d'information et de sensibilisation

- Dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active*, nous encourageons la direction de l'école à organiser une campagne d'information et de sensibilisation sur l'usage adéquat des supports à vélo auprès des élèves et des membres du personnel. Cette campagne pourrait avoir lieu au moment de l'installation des supports et de façon récurrente, au printemps et à la rentrée scolaire;
- Différentes activités pourraient se tenir dans le cadre de cette campagne, notamment une journée de burinage de vélos à l'école.

## Références

VÉLO QUÉBEC (2009) *Aménagement en faveur des piétons et des cyclistes - guide technique*, Montréal, 168 p.

VÉLO QUÉBEC (2011) *Mode d'emploi ; stationnements pour vélos*, Montréal, 2 p.  
[[http://www.veloquebec.info/documents/OVB08\\_stationnement.pdf](http://www.veloquebec.info/documents/OVB08_stationnement.pdf)]

VÉLO QUÉBEC (2011) *Opération vélo-boulot*. [[www.velo.qc.ca/veloboulot](http://www.velo.qc.ca/veloboulot)]

FICHE DE SUIVI DU PLAN DE DÉPLACEMENTS

*Note : À côté de chaque acteur, indiquer le nom de la ou des personnes ainsi que la date de la rencontre*

École : l'Envol, Pavillon Académie de l'Assomption  
24, 5<sup>e</sup> Avenue Est, La Sarre

**Diffusion du plan de déplacements :**

Transmis le 20 \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ par \_\_\_\_\_ au conseil d'établissement  
du 20 \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ .

Personne-ressource de l'école : \_\_\_\_\_

Autorités municipales : \_\_\_\_\_

Commission scolaire : \_\_\_\_\_

Service de police : \_\_\_\_\_

Autre(s) : \_\_\_\_\_

**Adoption du plan de déplacements par les partenaires en date du : 20 / /**

**Suivi des recommandations: rencontres et discussions ou demandes (mobilisations) :**

Conseil d'établissement : \_\_\_\_\_

Avec le groupe de parents : \_\_\_\_\_

Avec les autorités municipales : \_\_\_\_\_

Avec la Commission scolaire : \_\_\_\_\_

Avec le service de police : \_\_\_\_\_

Autre(s) : \_\_\_\_\_

**Interventions en aménagement pour favoriser la marche et le vélo :**

Aux abords de l'école : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Nombre de supports à vélo : \_\_\_\_\_

Achetés par (ex. Commission scolaire) : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Installés par (ex. Commission scolaire) : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

**Activités de sensibilisation et de mobilisation en transport actif planifiées ou réalisées :**

- Avec les élèves : \_\_\_\_\_

- Avec les parents : \_\_\_\_\_

- Avec l'équipe-école: \_\_\_\_\_

- Autres: \_\_\_\_\_



**SUPPORTS À VÉLOS – TYPE RÂTELIER**  
**PRIX 2013**

(Taxes et livraison en sus)

**CP-3** ( 3- PLACES SI UTILISÉ DES DEUX CÔTÉS / 2-PLACES SI UTILISÉ PRÈS D'UN MUR )



<u>FINITION</u>	<u>PRIX</u>
GALVANISÉ	210,00 \$
GALVANISÉ + RÉSINE DE SYNTHÈSE NOIR	295,00 \$
GALVANISÉ + POUDRE POLYESTER NOIR	295,00 \$

DES MODULES DU CP-3. ET DU CP-7 PEUVENT ÊTRE AJOUTÉS POUR FORMER LE NOMBRE DE PLACES DÉSIRÉS

**CP-7** ( 7- PLACES SI UTILISÉ DES DEUX CÔTÉS / 4-PLACES SI UTILISÉ PRÈS D'UN MUR )



<u>FINITION</u>	<u>PRIX</u>
GALVANISÉ	390,00 \$
GALVANISÉ + RÉSINE DE SYNTHÈSE NOIR	495,00 \$
GALVANISÉ + POUDRE POLYESTER NOIR	495,00 \$

\* CP-5 disponible sur commande au même prix que le CP-7 en fini galvanisé seulement

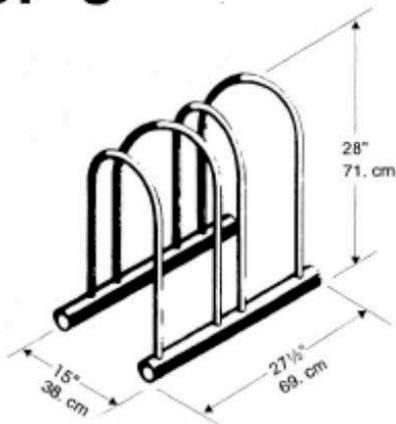
\*\*Supplément de \$ 300.00 sur couleur non standard

Les prix sont sujets à changements sans préavis

Pour une soumission ou pour commander :  
 Vélo Québec – 1251, Rachel Est, Montréal, QC, H2J 2J9  
 Courriel : [boutiquevq@velo.qc.ca](mailto:boutiquevq@velo.qc.ca) - 514-521-8356, poste 344  
[www.velo.qc.ca/fr/boutique.php](http://www.velo.qc.ca/fr/boutique.php)

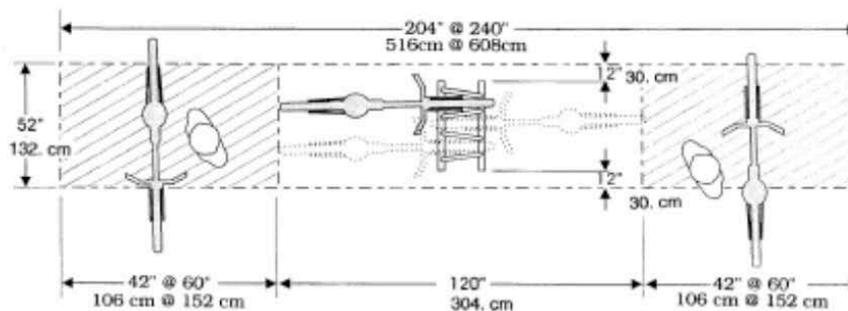
**DONNÉES TECHNIQUES**

**CP-3**



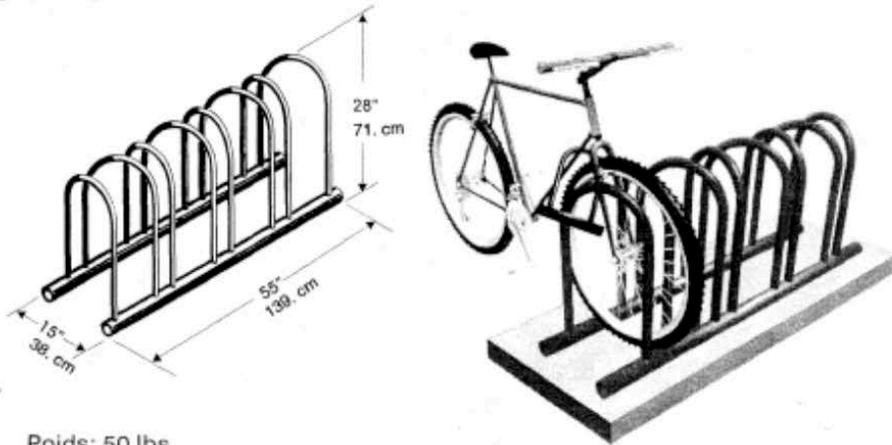
Poids: 25 lbs.  
Ancrage: Béton, Gazon ou Asphalte

Weight: 25 lbs.  
Anchors: Concrete, Grass or Asphalt



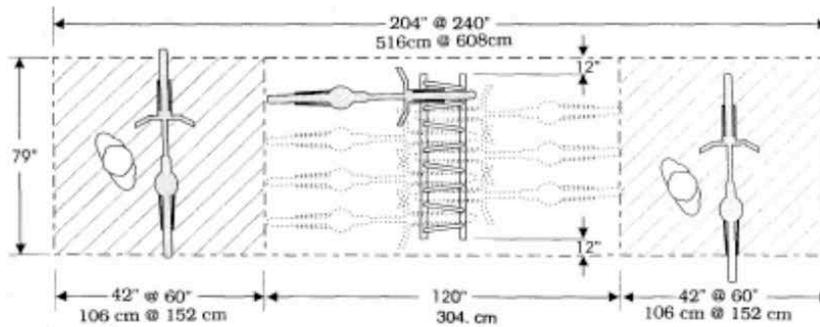
Pour une soumission ou pour commander :  
Vélo Québec – 1251, Rachel Est, Montréal, QC, H2J 2J9  
Courriel : [boutiquevq@velo.qc.ca](mailto:boutiquevq@velo.qc.ca) - 514-521-8356, poste 344  
[www.velo.qc.ca/fr/boutique.php](http://www.velo.qc.ca/fr/boutique.php)

## CP-7



Poids: 50 lbs.  
Ancrage: Béton, Gazon ou Asphalte

Weight: 50 lbs.  
Anchors: Concrete, Grass or Asphalt



Pour une soumission ou pour commander :  
Vélo Québec – 1251, Rachel Est, Montréal, QC, H2J 2J9  
Courriel : [boutiquevq@velo.qc.ca](mailto:boutiquevq@velo.qc.ca) - 514-521-8356, poste 344  
[www.velo.qc.ca/fr/boutique.php](http://www.velo.qc.ca/fr/boutique.php)



Vélo Québec

## **ANCRAGES & ACCESSOIRES POUR CP**

---

### **SUR BÉTON EXISTANT**

	<b>PRIX</b>
NÉCESSAIRE DE 4- ANCRAGES + ACCESSOIRES, ZINC	22,00 \$
NÉCESSAIRE DE 4- ANCRAGES + ACCESSOIRES, INOXYDABLE	36,00 \$
OUTIL DE POSE POUR ANCRAGE BÉTON	8,00 \$

### **SUR MÉGA BLOC & DALLE DE PATIO**

NÉCESSAIRE DE 4-ANCRAGES 10MM & ACCESSOIRES, NYLON & ZINC	20,00 \$
---	----------

### **BASE BÉTON PRÉFABRIQUÉE**

1-BASE BÉTON PRÉFAB 18";X 27" X 2-1/2" ÉPAIS ( 90 LBS )	80,00 \$
** BESOIN 2-BASES POUR 1 X CP-7	
QUINCAILLERIE POUR BASE BÉTON PRÉFAB, ACIER INOXYDABLE	22,00 \$

### **SUR ASPHALTE**

ASPHALTE /NÉCESSAIRE DE 4-ANCRAGES 12MM & ACCESS. NYLON & ZINC	22,00 \$
--	----------

### **PAVÉ-UNI, TERRE, ASPHALTE ET AUTRES**

NÉCESSAIRE DE 4-ANCRAGES & ACCESSOIRES, ACIER INOXYDABLE	80,00 \$
** 4-petites bases de béton ( sono-tube ) fournies par le client / dimensions sur fiche technique	

### **SUR GAZON**

NÉCESSAIRE DE 2-ANCRAGES & ACCESSOIRES , ZINC	90,00 \$
1- OUTIL DE POSE POUR ANCRAGE GAZON	15,00 \$

### **SUR BOIS**

NÉCESSAIRE DE 4-TIRE-FOND & ACCESSOIRES , INOXYDABLE	18,00 \$
--	----------

### **ACCESSOIRES ( mèches, douille, écrou, union, etc. )**

1- MÈCHE DE PERÇAGE 12MM DIA. ( 15/32" )	10,00 \$
1- MÈCHE DE PERÇAGE 10MM DIA. ( 1/2" )	10,00 \$
1-DOUILLE ALLONGÉE 9/16"	10,00 \$
1-DOUILLE ALLONGÉE 1/2"	10,00 \$
NÉCESSAIRE DE 2-UNIONS & ACCESSOIRES, ZINC	16,00 \$
1-ÉCROU ANTI-VANDAL, ZINC	2,00 \$
1-OUTIL DE POSE POUR ÉCROU ANTI-VANDAL	75,00 \$

---

LES PRIX SONT SUJETS À CHANGEMENT SANS PRÉAVIS

Pour une soumission ou pour commander :  
Vélo Québec – 1251, Rachel Est, Montréal, QC, H2J 2J9  
Courriel : [boutiquevq@velo.qc.ca](mailto:boutiquevq@velo.qc.ca) - 514-521-8356, poste 344  
[www.velo.qc.ca/fr/boutique.php](http://www.velo.qc.ca/fr/boutique.php)



## **AUTRES PRODUITS**

### **BO** ( MODÈLE DE 2- PLACES )



FINITION

FINITION : POUDRE POLYESTER NOIR

PRIX

320,00 \$

\*\*Supplément de \$ 300.00 sur couleur non standard

### **Ancrages**

Les ancrages et outils de pose sont les mêmes que ceux utilisés pour les modèles CP

Pour une soumission ou pour commander :  
Vélo Québec – 1251, Rachel Est, Montréal, QC, H2J 2J9  
Courriel : [boutiquevq@velo.qc.ca](mailto:boutiquevq@velo.qc.ca) - 514-521-8356, poste 344  
[www.velo.qc.ca/fr/boutique.php](http://www.velo.qc.ca/fr/boutique.php)